



BANCA D'ITALIA  
EUROSISTEMA

## Economies régionales

---

L'économie de la Vallée d'Aoste  
durant l'année 2008

# **Economies régionales**

*La série «Economies régionales» vise à diffuser les études et les dossiers concernant les spécificités territoriales de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels présentant l'évolution de l'économie de chaque région italienne, le cadre conjoncturel actualisé des indicateurs majeurs concernés par les rapports régionaux ainsi qu'un rapport de synthèse annuelle analysant l'évolution de l'économie des régions italiennes dans son ensemble.*

# L'ÉCONOMIE DE LA VALLÉE D'AOSTE DURANT L'ANNÉE 2008

## SOMMAIRE

<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>5</b>
<b>L'ÉCONOMIE RÉELLE</b>	<b>7</b>
<b>1. Les activités productives</b>	<b>7</b>
L'industrie	7
Le bâtiment	9
Les services	11
<b>2. Le marché de l'emploi</b>	<b>16</b>
L'immigration et l'emploi des étrangers	17
<b>L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE</b>	<b>20</b>
<b>3. Le marché du crédit</b>	<b>20</b>
Le financement de l'économie	20
La collecte bancaire et la gestion de l'épargne	23
La structure du système financier et les réseaux commerciaux	25
La taille et la structure des marchés du crédit locaux	27
<b>LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES</b>	<b>29</b>
<b>4. Les dépenses publiques</b>	<b>29</b>
<b>5. Les sources de financement majeures</b>	<b>32</b>
<b>6. Les interventions du Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (<i>Regione Valle d'Aosta</i>) en faveur de l'économie</b>	<b>35</b>
Les mesures anti-crise prises au niveau régional au soutien des ménages et des entreprises	37
<b>ANNEXE STATISTIQUE</b>	<b>39</b>
<b>RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE</b>	<b>64</b>

---

## SOMMAIRE DES ENCADRÉS

---

Le logement et la richesse réelle des ménages valdôtains entre 1995 et 2007	10
L'exploitation des services bancaires télématiques	25
Les finances des Municipalités	32
Les incitations publiques en faveur des entreprises selon les données issues de la Centrale des risques	36

---

---

## AVERTISSEMENT

---

Signes conventionnels:

- Le phénomène n'existe pas;
  - .... Le phénomène existe, pourtant on ne dispose pas des données correspondantes;
  - .. Les données n'atteignent pas la valeur significative de l'ordre minimum envisagé;
  - :: Les données s'avèrent être non-significatives d'un point de vue statistique.
- 

*Ce document a été rédigé par la «Filiale di Aosta», succursale bancaire de Banca d'Italia. Nos remerciements les plus vifs s'adressent aux établissements publics, aux opérateurs économiques, aux établissements de crédit, aux associations professionnelles et à tous les organismes qui ont permis de collecter les données statistiques et d'obtenir les informations requises. Mise à jour sur la base des données disponibles au 25 mai 2009.*

**Banca d'Italia, 2009**

**Site internet**

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale di Aosta (Succursale bancaire de *Banca d'Italia*)

avenue du Conseil des Commis, 21

11100 Aoste, Italie

Tél: +39 0165 238100

Édité au mois de juin 2009 auprès de l'imprimerie «La Vallée» de la ville d'Aoste.

## VUE D'ENSEMBLE

La crise économique et financière s'est dégradée dès le quatrième trimestre de l'année dernière. L'économie italienne a accusé un recul de son PIB déjà dans la moyenne de 2008. La contraction de l'activité économique s'est poursuivie très rapidement jusqu'à la première partie de 2009.

En ce qui concerne la Vallée d'Aoste, une chute d'environ 1% du PIB régional en 2008 a été estimée par Prometeia et Svimez; selon les données issues de l'Institut italien des statistiques (ISTAT), le PIB avait augmenté de 1,9% en 2007 suite à l'évolution positive enregistrée dans le secteur des services et contrastant avec l'évolution négative de l'industrie.

La contraction de la demande aux entreprises industrielles durant la deuxième partie de 2008 a eu des retombées négatives aussi bien sur l'évolution de la production que sur les décisions en matière d'investissement; la dégradation a affecté notamment le domaine de la métallurgie, en se répercutant sur les produits de la construction automobile et sur le bâtiment. En 2008 la contraction des exportations a été entraînée par la dynamique négative touchant la branche des métaux et des produits métalliques dès le premier semestre de l'année et se répandant ensuite aux ventes des autres produits.

La demande de travaux publics ayant augmentée, l'activité des entreprises du bâtiment s'est affaiblie dans le secteur privé, en association avec la contraction du marché immobilier.

Au niveau local, les prix du logement ont diminué pendant la deuxième partie de l'année; entre 2002 et 2007 ils étaient montés très rapidement en comparaison avec la moyenne des régions italiennes du Nord-Ouest. En 2007 les ménages valdôtains se hissaient à la quatrième place dans la hiérarchie des régions italiennes ayant la richesse par habitant la plus élevée en termes d'activités réelles, résultant notamment des immeubles d'habitation et, dans une moindre mesure, du stock de capital des ménages (entrepreneurs individuels) et des terrains.

Les difficultés conjoncturelles se sont aussi répercutées sur le secteur des services en entraînant une réduction des ventes – très marquée dans le marché automobile –, la stagnation de la fréquentation touristique et une contraction du nombre des véhicules en transit sur les voies autoroutières régionales.

Le nombre des actifs occupés au sein de la région a augmenté à un rythme modéré dans la moyenne de 2008. Le taux de chômage s'est faiblement dégradé, en demeurant pourtant parmi les plus bas en Italie. On a remarqué une augmentation des heures de la caisse d'indemnisation du chômage temporaire (*Cassa integrazione*

*guadagni*) au cours de la dernière partie de 2008 et pendant le premier trimestre de 2009 (celle-ci étant très rapide).

Pendant les dernières années, les salariés étrangers ont contribué à la hausse de l'emploi en Vallée d'Aoste, étant employés surtout dans les secteurs les plus traditionnels, notamment hôtellerie-restauration et bâtiment. Aussi, la présence des immigrés, estimés à près de 7.000 sur le territoire régional, explique en partie la croissance du nombre des résidents; la part élevée de femmes et d'enfants montre qu'il s'agit d'une installation consolidée et durable.

Dans leur ensemble, les prêts bancaires ont accusé une décélération; en ce qui concerne les ménages-consommateurs, le ralentissement s'est poursuivi depuis le mois de mars 2008, alors que le taux de croissance du secteur entrepreneurial a légèrement baissé pendant le dernier trimestre, aussi par les effets de la contraction moyenne du chiffre d'affaires des entreprises valdôtaines. L'évolution des prêts aux ménages-consommateurs a rendu compte de celle des crédits à l'habitat, associée à son tour à la restriction du crédit à la consommation. En ce qui concerne les nouvelles créances en souffrance, la sinistralité du crédit a diminué, tandis que les signes de dégradation sont imputables à la forte hausse des créances compromises et échues ou des dépassements de crédit.

Les épargnants valdôtains ont continué à s'orienter surtout vers des instruments financiers relativement risqués; les dépôts bancaires et les placements en obligations émises par banques se sont accrus davantage. Les obligations d'État et les titres obligataires émis par des non-banques ont connu une croissance très rapide, alors que les placements en actions, les gestions patrimoniales et les parts d'OPC ont diminué davantage.

Le Gouvernement valdôtain a mis en place des interventions visant à soutenir les ménages et les entreprises, constituées essentiellement par le sursis de paiement, pendant un an, des échéances dues au titre des contrats de crédit en cours avec la société financière régionale, l'augmentation des garanties de prêt fournies par les sociétés de garantie mutuelle (*Consorti di garanzia fidi*), des allègements d'impôt et l'allocation de primes en faveur des ménages les plus modestes. Enfin, des incitations écologiques sur le remplacement des véhicules, cumulables avec les aides publiques, ainsi que la possibilité d'augmenter la volumétrie des bâtiments d'hébergement touristique ont été agréées.

# L'ÉCONOMIE RÉELLE

## 1. LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### *L'agriculture*

Selon les prévisions élaborées par Prometeia, la valeur ajoutée du secteur agricole a augmenté de 6,4% en 2008, plus rapidement par rapport aux prévisions de l'Institut italien des statistiques (ISTAT) à l'égard de l'année 2007 (5,4 %; tableau a1).

Au sein du secteur zootechnique le nombre des bovins, ovins et caprins a augmenté; le prix de livraison à la coopérative laitière régionale valdôtaine des fromages *fontina* portant le label DOP a enregistré une hausse moyenne de 12%. Parmi les cultures agricoles majeures, le volume de la production de pommes s'est accru de 14,3% (0,3% en 2007), tandis que la production de vin, ayant augmenté de 2,9% en 2007, a accusé un recul de 1,7% en 2008 (tableaux a5 et a6).

La baisse du nombre des entreprises concernées par ce secteur s'est poursuivie même au cours de 2008 selon les données présentées par InfoCamere-Movimprese (-4,7%, à partir de -2,6% en 2007; tableau. a4).

### *L'industrie*

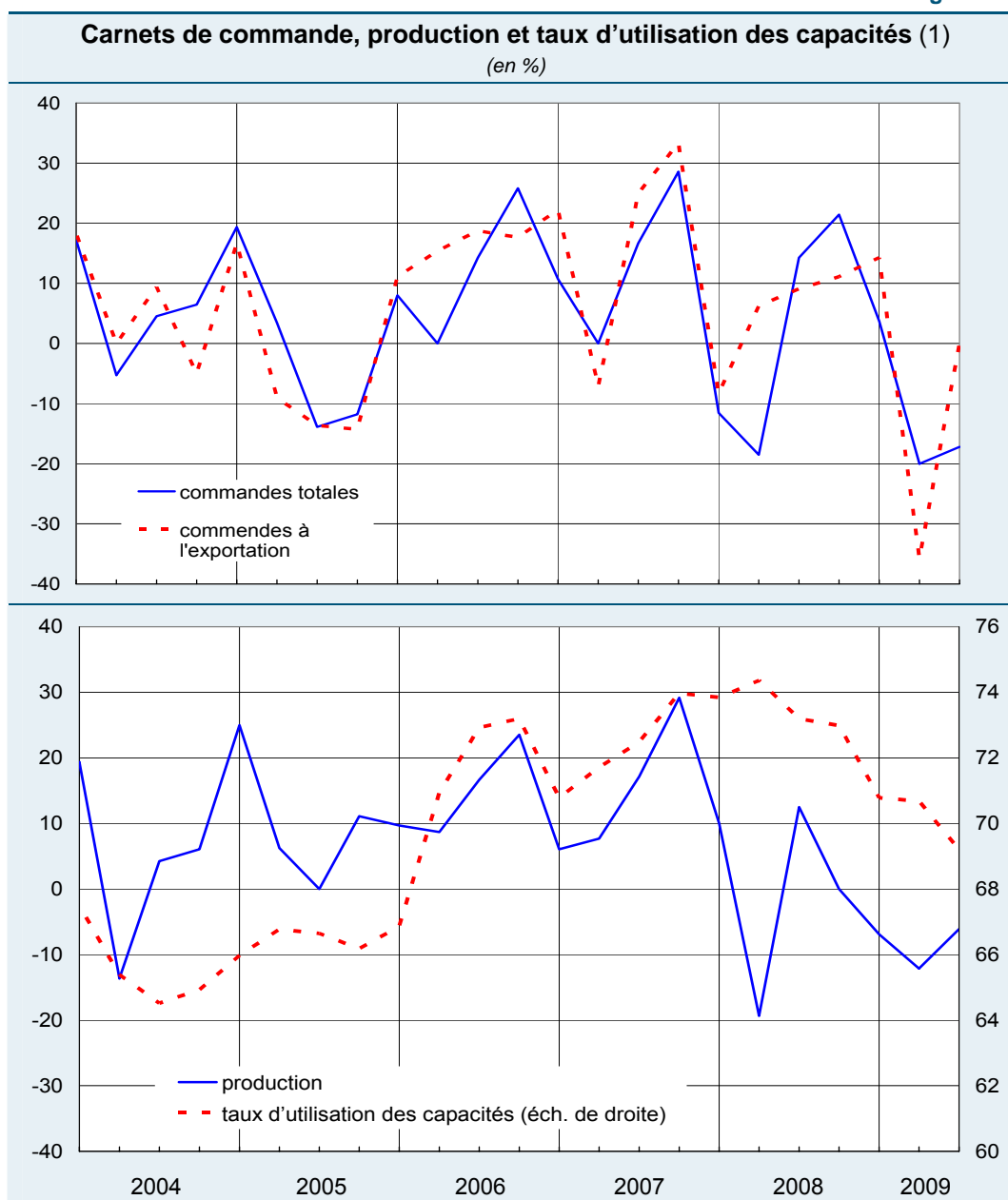
En 2008 la demande adressée aux entreprises industrielles valdôtaines s'est contractée au cours de la dernière partie de l'année, après une période initiale positive, en souffrant de la baisse des commandes intérieures et à l'exportation; selon les prévisions élaborées par Prometeia la valeur ajoutée de ce secteur a reculé de 3,6% dans la moyenne de l'année.

Selon l'enquête de *Banca d'Italia* portant sur les entreprises industrielles, l'année dernière le chiffre d'affaires des entreprises valdôtaines de 20 salariés minimum s'est contracté de 15% par rapport à l'année précédente. La dégradation a affecté surtout le secteur de la métallurgie, tout particulièrement la branche sidérurgique et des composants automobiles, où la diminution des commandes s'est répercutée sur la production de façon significative; face à une telle dynamique, on a réagi avec des mesures visant à mitiger les répercussions sur le coût de la main-d'œuvre, telles que diminuer le nombre des équipes, réduire le temps de travail hebdomadaire («semaine courte») et exploiter davantage la caisse d'indemnisation du chômage temporaire

(*Cassa integrazione guadagni*) (cf. paragraphe: *Les filets de protection sociale*). Le secteur de l'énergie – notamment en ce qui concerne le développement des sources d'énergies alternatives – a souffert moins du cycle conjoncturel négatif.

Sur la base des enquêtes trimestrielles menées par Confindustria Valle d'Aosta, les indicateurs qualitatifs relatifs aux carnets de commande, à la production et au taux d'utilisation des capacités se sont situés dans la moyenne de 2008 avec des niveaux inférieurs en comparaison avec ceux de l'année précédente (tableau a7); ils ont aussi indiqué une dégradation marquée au cours la deuxième partie de l'année (figure 1.1).

Figure 1.1



Source: élaborations sur données Confindustria Valle d'Aosta, *Enquête prévisionnelle trimestrielle*.

(1) Solde des réponses "en hausse" et "en baisse" fournies par les interviewés, pour les carnets de commande et la production; données définitives pour le taux d'utilisation des capacités.

Les études effectuées par Confindustria mettent en relief un cadre conjoncturel se dégradant davantage au cours des premiers mois de 2009, suivi par quelques signaux positifs émergeant des études les plus récentes; pourtant le degré d'incertitude des entrepreneurs demeure très élevé.

Le degré d'incertitude élevé a eu des répercussions même sur les décisions en matière d'investissement: selon les études de Confindustria, au cours de 2008 et pendant la première partie de 2009, le nombre des entreprises se déclarant vouloir effectuer des investissements a diminué de façon graduelle, sauf pour les investissements concernant le remplacement des équipements, qui avaient amorcé une légère reprise sur la base de la dernière enquête réalisée à la fin du mois de mars.

### *Le bâtiment*

Sur la base des données issues de l'Institut italien des statistiques (ISTAT) et Prometeia, en 2008 la valeur ajoutée du bâtiment en Vallée d'Aoste a subi une contraction de 2,5%; elle avait grimpé à un taux moyen annuel autour de 5% pendant la période 2002-07. Le nombre des entreprises actives dans ce secteur a diminué selon les données InfoCamere–Movimprese (tableau a4).

L'affaiblissement de l'activité a frappé notamment le secteur de la construction privée: en ce qui concerne la Municipalité de la ville d'Aoste, le nombre des permis de construire et des déclaration de travaux exemptés de permis de construire (DIA) a diminué en 2008 par rapport à l'année précédente. L'évolution de la production a été aussi affectée par la baisse des mesures préférentielles applicables à la régénération du logement: le nombre des demandes de déduction fiscale présentées à l'*Agenzia delle entrate* (bureau italien d'imposition) en 2008 a diminué de 9,1% par rapport à l'année précédente (-1,3% en 2007).

Selon les études effectuées par le Centre d'observation sur le marché immobilier (OMI) de l'*Agenzia del Territorio* (agence italienne du territoire), en 2008 le nombre des transactions immobilières au sein de la Vallée d'Aoste a accusé un recul de 4,5% par rapport à l'année précédente. Suite à la décroissance de la demande, les délais de vente se sont allongés et l'évolution des prix a été influencée: les prix des logements hors inflation sont demeurés substantiellement stables pendant le premier semestre de 2008 (0,3%) et ils se sont baissés de 1,2% pendant les six mois suivants: au cours des deux premiers semestres de 2007 ils avaient accusé une hausse de 5,9% et 5,0% respectivement.

*Selon les données OMI, entre 2002 et 2007, les prix nominaux des logements ont progressé d'un pourcentage annuel moyen de 10,0% en Vallée d'Aoste; il s'agit d'un rythme comparable à celui enregistré en Ligurie et devant celui des deux autres régions italiennes du Nord-Ouest; face à une augmentation modérée des surfaces, la montée des prix de vente a représenté le facteur principal se répercutant sur la croissance de la valeur globale des logements (cf. encadré: Le logement et la richesse réelle des ménages valdôtains entre 1995 et 2007). Au sein de la région les ventes ont diminué à un taux annuel moyen de 0,4%, vis-à-vis d'une augmentation de 1,4% dans le Nord-Ouest.*

*Au cours de la période concernée 2,1% du stock immobilier régional a fait l'objet de transactions, leur impact résultant inférieur par rapport aux transactions du Nord-Ouest et de l'Italie (3,1% et 2,7% respectivement). Pendant les trois années 2005-07 (période dont les*

*données sont mises à disposition par l'OMI) le ratio entre les nouveaux bâtiments et le stock immobilier existant a atteint 1,1% en Vallée d'Aoste, une valeur faiblement supérieure à celle du Nord-Ouest.*

La nouvelle demande dans le secteur des travaux publics a augmenté: sur la base des données CRESME, la valeur des appels d'offre publiés en 2008 a grimpé à 347 millions d'euros, à partir de 193 millions en 2007, l'appel d'offre de 105 millions d'euros par l'ANAS pour réaliser une variante routière à Saint-Oyen, afin d'améliorer le réseau des routes dans la Vallée du Grand Saint Bernard, y ayant substantiellement contribué. Le montant des travaux publics envisagés par le Gouvernement régional a aussi augmenté: le Plan d'action pour l'année 2008 a prévu près de 57 millions d'euros en interventions, marquant une croissance de 6,5% par rapport au Plan d'action des 12 mois précédents; les interventions régionales ont concerné davantage le secteur des infrastructures, environ 62% des fonds y étant consacré, alors que la valeur des travaux pour la protection des sols et de l'environnement ainsi que des travaux en faveur du tourisme et des éléments du patrimoine culturel a légèrement diminué.

*Parmi les travaux publics majeurs, au-delà de ladite variante routière de Saint-Oyen, les travaux pour réaliser un tunnel de sécurité dans le Tunnel routier du Grand Saint Bernard et améliorer la praticabilité de l'accès à ce dernier devraient débiter cet automne.*

*Les travaux pour l'extension de la piste de l'aéroport d'Aoste et la mise en place d'équipements radio d'aide à l'approche aux instruments devraient s'achever avant la fin de 2009.*

*Les délais pour aménager le trajet par rail Aoste-Turin, comme les gouvernements régionaux de la Vallée d'Aoste et du Piémont, la Rete Ferroviaria Italiana (société italienne chemins de fer) et les Ministères nationaux compétents en avaient convenu en 2008, se sont allongés (cf. «L'economia della Valle d'Aosta nell'anno 2007»), l'évaluation des incidences du projet sur l'environnement étant nécessaire.*

## **LE LOGEMENT ET LA RICHESSE RÉELLE DES MÉNAGES VALDÔTAINS ENTRE 1995 ET 2007**

En 2007 la Vallée d'Aoste se hissait à la quatrième place dans le classement des régions italiennes ayant la richesse par habitant la plus élevée en termes d'activités réelles, après la Ligurie, le Trentin-Haut-Adige et le Latium, rang approximativement occupé par elle depuis 1995.

La hausse enregistrée au cours de la période 1995-2007 a été plus forte par rapport à la moyenne des régions italiennes du Nord-Ouest: le taux de croissance annuel moyen a atteint 5,8% en valeur nominale (3,1% à prix 2007), vis-à-vis de 4,9% du Nord-Ouest (2,3% à prix 2007).

La hiérarchie régionale résulte essentiellement de la valeur de marché des logements: en 2007 ce secteur représentait 80% de la richesse réelle des ménages pour la Vallée d'Aoste. C'est la montée des prix de vente qui s'est répercutée davantage sur la valeur des logements, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, alors que l'augmentation des surfaces s'est avérée plutôt modérée. La Vallée d'Aoste se situe parmi les régions italiennes où la croissance des prix nominaux entre

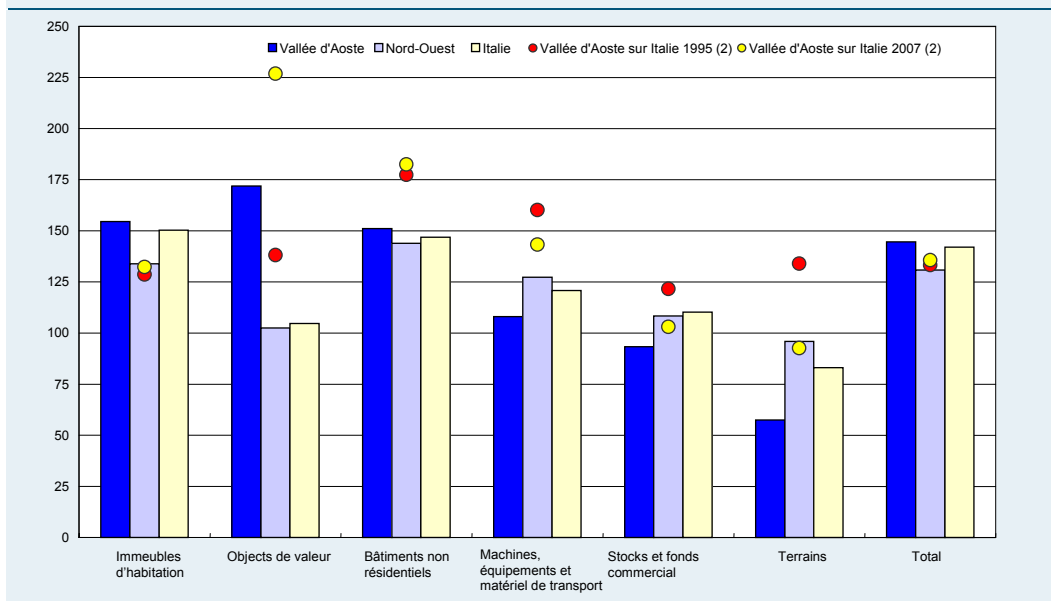
1995 et 2007 a été la plus élevée, vraisemblablement en raison des surfaces à bâtir disponibles limitées à cause des éléments orographiques caractérisant la région et, aussi, de certaines communes à forte connotation touristique (figure r1).

Le stock de capital matériel (bâtiments non résidentiels et installations, machines et équipements) et immatériel (stocks et fonds commercial) des ménages (entrepreneurs individuels) est le deuxième constituant de la richesse réelle par ordre d'importance. Si bien en 1995 qu'en 2007 ce constituant avait un poids plus important au sein de la région que dans la moyenne du Nord-Ouest italien, notamment en ce qui concerne les bâtiments non-résidentiels, en raison du déploiement accru des entreprises de petite taille (entrepreneurs individuels). La valeur des bâtiments non-résidentiels, qui seuls représentent environ les trois quarts du capital matériel, a été, elle aussi, affectée davantage par l'évolution des prix.

En 2007 l'impact des terrains sur la richesse globale en termes d'activités réelles avait diminué de près de la moitié au sein de la région par rapport à 1995, comme partout en Italie d'ailleurs, suite à la montée plus modérée des prix.

Figure r1

La richesse réelle par habitant des ménages entre 1995 et 2007 (1)  
(en %)



Source: élaborations sur données ISTAT et Agenzia del territorio (agence italienne du territoire). Cf. section *Rappel méthodologique*.

(1) Les histogrammes illustrent la hausse de la valeur de la richesse par habitant des ménages à prix constants de 2007, par rapport à 1995 (1995=100). – (2) Richesse par habitant Italie=100.

## Les services

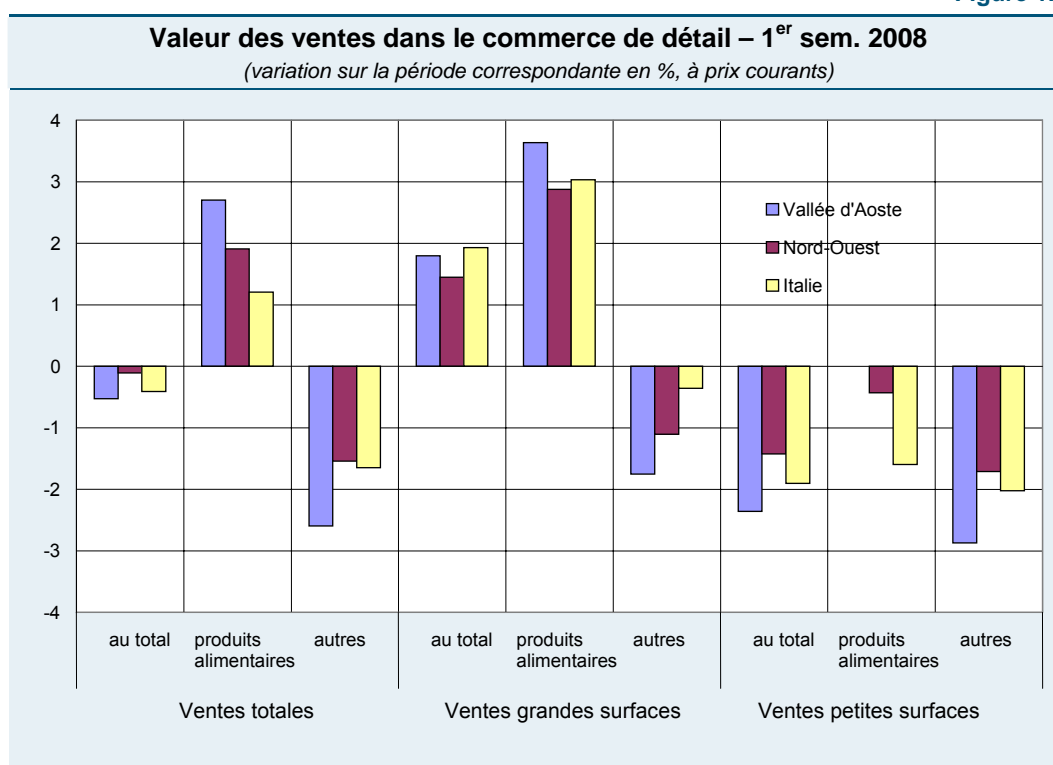
Selon les prévisions élaborées par Prometeia, en 2008 la valeur ajoutée du secteur des services a progressé à un rythme plus lent (0,2%) par rapport aux deux années précédentes.

*Le commerce.* – Sur la base des données du Ministère italien pour le développement économique, durant le premier semestre 2008 les ventes au détail à prix courants ont reculé de 0,5%, à savoir un rythme légèrement plus faible que ceux des régions italiennes du Nord-Ouest et de la moyenne nationale, à leur tour négatifs. La contraction a affecté les produits non alimentaires, n'étant que partiellement contrebalancée par l'augmentation des ventes des grandes surfaces alimentaires (figure 1.2)

Selon les données publiées par Prometeia–Findomestic, en 2008 les dépenses en biens durables ont diminué de 11,4% au niveau valdôtain, la forte contraction des ventes dans le secteur automobile y ayant contribué: sur la base des données Anfia, l'année dernière les immatriculations de voitures neuves particulières et de poids-lourds ont accusé un recul de 18,6% et de 5,7% respectivement.

Sur la base des études effectuées par le Centre italien d'observation du commerce, début 2008, le nombre de grandes surfaces et leur surface de vente étaient supérieurs par rapport à l'année précédente, en association avec un accroissement des salariés (tableau a9). En 2008 le nombre global des entreprises actives dans le commerce a baissé selon les données InfoCamere–Movimprese (-2,0 %; tableau a4).

Figure 1.2



Source: Ministère italien pour le développement économique.

*Le tourisme.* – Sur la base des données collectées par l'Assessorat régional du tourisme, les arrivées touristiques dans les établissements d'hébergement valdôtains ont augmenté de 1,4% en 2008 (1,2% en 2007). Le nombre des jours de séjour au total est resté stable (il était reculé de 2,3% en 2007): la hausse de la fréquentation étrangère (6,6%) a contrebalancé la diminution des vacanciers italiens (-3,1%). La durée de séjour a demeuré en moyenne à 3,6 jours. Toutefois, les arrivées, soient-elles nationales ou étrangères, ont progressé (tableau a 10).

La réduction des séjours nationaux, qui représentent environ les deux tiers du total, a concerné les touristes provenant des principales régions italiennes (Lombardie, Piémont et Ligurie). Parmi les visiteurs étrangers, le nombre des touristes français, belges et suédois a reculé, contrastant avec celui des voyageurs provenant du Royaume-Uni, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Russie qui a augmenté (à un rythme élevé pour ce dernier pays).

Au cours des deux premiers mois de 2009 les flux touristiques ont accusé une chute d'environ 4% comparés à la même période de l'année précédente par les effets de la dynamique substantiellement négative enregistrée au mois de février qui a contrebalancé la croissance des flux du mois de janvier; le déroulement positif de la «Foire de Saint Ours», l'évènement le plus renommé au niveau régional concernant le secteur de l'artisanat, explique partiellement cette croissance.

En 2008 la capacité d'accueil des hôtels et des structures touristiques résidentielles est demeurée stable par rapport à l'année précédente: la diminution de l'offre des lits touristiques dans les hôtels classés 1 ou 2 étoiles a été compensée par la légère hausse des disponibilités dans les établissements d'hébergement de catégorie supérieure et dans les structures touristiques résidentielles. Les mesures régionales visant à soutenir ce secteur ont contribué à la mise en valeur des établissements d'hébergement: durant la décennie 1998-2008 l'offre de lits touristiques dans les hôtels classés 3 étoiles minimum est grimpé de 56% à 74% du total.

*Afin de donner un nouvel élan à l'offre touristique, le Gouvernement régional est en train de poursuivre les travaux envisagés pour développer un projet de géomarketing qui devrait comprendre les volets suivant: intégrer les actions de promotion touristique; cibler les produits touristiques; mettre en œuvre une réforme législative permettant aux hôtels de se renouveler et s'adapter aux nouvelles exigences du marché; améliorer les techniques de communication.*

*Les transports.* – Au cours de 2008 le nombre des véhicules en transit dans la région a baissé de 2,3% au total par rapport à l'année précédente. La contraction a été à l'image de l'évolution du trafic autoroutier aux barrières de péage; en ce qui concerne les deux tunnels routiers, les passages dans le tunnel du Mont Blanc et du Grand Saint Bernard ont respectivement augmenté (1,0%) et diminué (-3,6%; tableau 1.1).

Les premières estimations relatives à l'évolution de la saison de ski 2008-09 montrent que, dans son ensemble, l'évolution des recettes des sociétés exploitant les remontées mécaniques est similaire à celle de la saison précédente; la dynamique positive qu'on a constaté dans la première partie a été contrebalancée par une évolution négative enregistrée notamment dans le mois de mars due aux mauvaises conditions climatiques.

Tableau 1.1

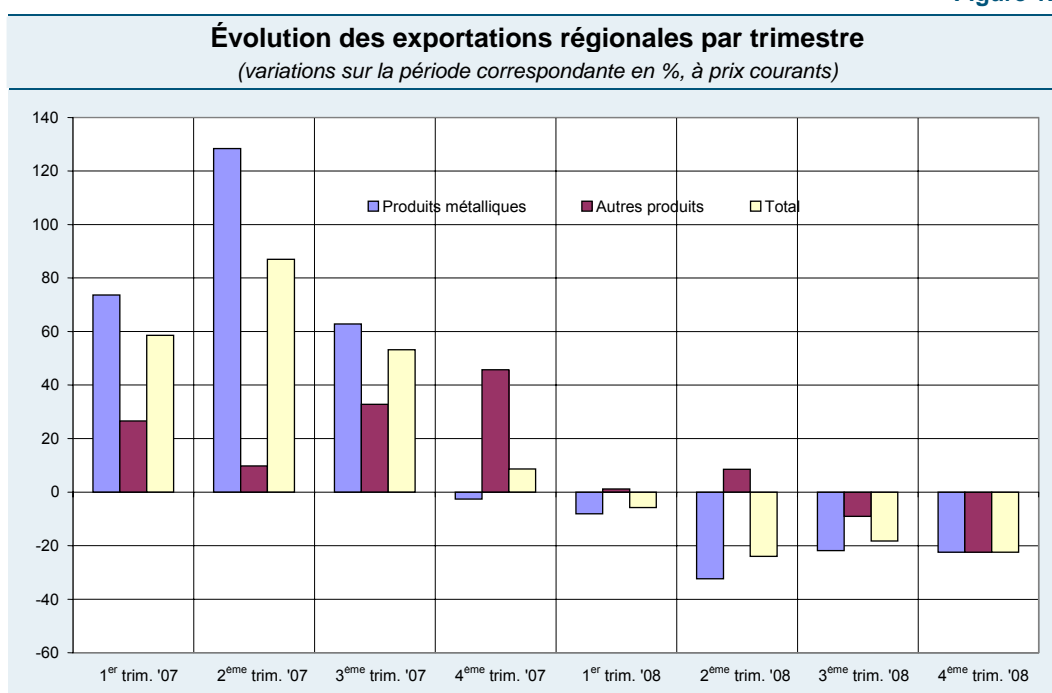
<b>Circulation de transit des véhicules dans la région</b> (nombre de passages en milliers et variations sur l'année précédente en %)						
POINT DE PASSAGE	Véhicules légers		Poids-lourds		Totaux	
	2008	Var. en %	2008	Var. en %	2008	Var. en %
Tunnel du Mont Blanc	1.187	1,6	604	-0,2	1.791	1,0
Tunnel du Grand St. Bernard	487	-3,9	94	-2,1	581	-3,6
Barrières de péage S.A.V.	16.921	-2,6	3.732	-2,4	20.653	-2,5
Barrières de péage R.A.V.	..	..	..	..	458	-3,3
<b>Total</b>	..	..	..	..	<b>23.484</b>	<b>-2,3</b>

Source: Società Italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco (société exploitante du Tunnel du Mont Blanc), SISEX spa (société exploitante du Tunnel du Grand Saint Bernard), Società Autostrade Valdostane et Raccordo Autostradale Valle d'Aoste (sociétés exploitantes des voies autoroutières de la Vallée d'Aoste).

### Les échanges extérieurs

Selon les données provisoires de l'Institut italien des statistiques (ISTAT), en 2008 les exportations de biens à prix courants ont accusé une chute de 18,1% après la forte hausse enregistrée durant l'année précédente (tableau a11). La dynamique s'est avérée être plus négative que celle moyenne des régions italiennes du Nord-Ouest et celle nationale (en hausse respectivement de 1,9% et 0,3% en valeur).

Figure 1.3



Source: ISTAT.

Cette diminution est imputable davantage aux exportations de métaux et produits métalliques, représentant environ les trois quarts du total et ayant baissé en

valeur de 22,3% (figure 1.3). La dégradation conjoncturelle et l'aggravation de la crise financière internationale pendant le dernier trimestre ont eu des retombées négatives sur les ventes des autres secteurs de production: les exportations annuelles de produits alimentaires et d'appareils électriques et optiques ont reculé; les exportations de la construction mécanique et automobiles se sont accrues davantage, de façon modérée, par les effets de l'évolution positive durant les neuf premiers mois de 2008.

La contraction des exportations s'est avérée plus marquée au sein de l'Union européenne: les exportations vers les pays n'appartenant pas à la zone euro ont baissé de près de la moitié, alors que pour les pays membres de l'Union monétaire le recul a été plus limité (-16,5%; tableau a12).

L'évolution des exportations vers les pays non européens s'est avérée moins négative (-3,6%): la baisse des ventes vers la Suisse et l'Asie, concernant notamment les métaux et les produits métalliques, a été partiellement compensée par la hausse enregistrée dans les marchés de l'Amérique centrale et du Sud ainsi que de l'Europe centrale et orientale. En 2008 les importations ont accusé une baisse en valeur de 24,0% (tableau a11), la diminution substantielle enregistrée dans le secteur des métaux et des produits métalliques l'ayant frappé davantage.

Le solde positif des échanges commerciaux a chuté de 337 à 308 millions d'euros.

## 2. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

### *L'emploi, l'offre d'emploi et le chômage*

En 2008 l'accroissement de l'emploi au niveau régional s'est poursuivi à un rythme relativement élevé: selon l'Enquête sur les forces de travail de l'Institut italien des statistiques (ISTAT), le nombre des actifs occupés, y compris les travailleurs émargeant à la caisse d'indemnisation du chômage temporaire (*Cassa integrazione guadagni*), a progressé de 0,5%, à partir de 1,9% en 2007 (tableau a 13); il est possible que la croissance de la population immigrée relevée dans les registres locaux de la population aie eu des répercussions sur cette évolution (cf. paragraphe: *L'immigration et l'emploi immigré*).

Demeurant inférieure à celle enregistrée en moyenne pour les régions italiennes du Nord-Ouest et au niveau national dans son ensemble (1,0% et 0,8% respectivement), la hausse du nombre des actifs occupés est imputable à l'accroissement de l'emploi féminin (1,5%; 2,6% en 2007) qui a contrasté avec la faible contraction de l'emploi masculin (-0,2%; tableau a14).

Au sein de l'industrie au sens strict l'emploi a progressé de 1,4%, affichant un léger ralentissement par rapport à l'année précédente (1,5%), ce cadre ayant été affecté par la décélération enregistrée dans l'emploi non salarié.

La hausse de 1,4% du nombre des actifs occupés dans le secteur du bâtiment, affichant un ralentissement à partir de 1,8% de 2007, a été frappé par la contraction enregistrée au sein de l'emploi non salarié (-2,0%).

Dans le secteur des services la croissance de l'emploi a subi un coup d'arrêt par les effets de la baisse enregistrée dans la moyenne des secteurs autres que le commerce et dans l'emploi salarié masculin.

Le taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans a atteint 67,9% dans la moyenne de l'année, cet indicateur étant supérieur à celui des régions italiennes du Nord-Ouest (66,2%).

Selon les données fournies par le Gouvernement régional, en 2008 le nombre des mises au travail a grimpé de 18,9%, affichant une accélération par rapport à l'année précédente (12,8%; tableau a15), notamment grâce à la dynamique du secteur tertiaire qui a contrebalancé la faible baisse enregistrée au sein de l'industrie. Se concentrant sur les actifs occupés italiens, la croissance a concerné les contrats à durée déterminée et, dans une moindre mesure, les contrats à durée indéterminée. Les mises au travail à l'aide des entreprises de travail intérimaire ont plus que doublé.

Selon les données ISTAT, en 2008 l'offre d'emploi a progressé de 0,6%, à partir de 2,1% de 2007. Le taux d'actifs occupés âgés de 15 à 64 ans s'est infléchi de 70,4% à 70,2%.

Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 3,1%. Cette hausse a contribué à accroître faiblement le taux de chômage de 3,2% à 3,3% qui, toutefois, demeure l'un des plus limités parmi les régions italiennes.

### *Les filets de protection sociale*

Selon les données issues de l'Institut italien de sécurité sociale (INPS), le nombre des heures de caisse d'indemnisation du chômage temporaire (*Cassa integrazione guadagni* – CGI) autorisées en 2008 a accusé une augmentation de 6,4% par rapport à l'année précédente, avec une dégradation dans les quatre derniers mois de l'année: durant les huit premiers mois de 2008 le montant des heures autorisées était en fait inférieur de 4,3% par rapport à la même période 2007. La hausse a touché notamment la CGI – régime ordinaire (89,0%), en se répercutant sur l'industrie au sens strict et le bâtiment, aussi bien que la CGI – régime spécial d'indemnisation des travailleurs du bâtiment (*Gestione speciale dell'edilizia*) qui a progressé de 14,9% (tableau a16).

Le conjoncture a dégradé davantage au cours du premier trimestre 2009: le montant des heures CGI exploitées a atteint près des trois quarts du total des heures autorisées durant toute l'année précédente, environ 19% des effectifs salariés de l'industrie au sens strict étant concernés; la dégradation a affecté davantage la CGI – régime ordinaire et – régime extraordinaire, alors que l'utilisation de la CGI – régime spécial d'indemnisation des travailleurs du bâtiment s'est accrue à un rythme moins soutenu, mais tout à fait élevé.

Au mois d'octobre 2008, face au cadre conjoncturel dégradé, le Gouvernement régional et les partenaires sociaux ont élargi le champ d'application des filets de protection sociale par dérogation à la législation en vigueur – il a été établi auparavant sur la base des accords signés en 2005 et en 2007 –, à des secteurs, des entreprises et des catégories de travailleurs nouveaux; les fonds nationaux octroyés (1,6 millions d'euros) ont été quasi complètement utilisés pour financer les exigences de plus de 130 salariés de deux entreprises.

Les données relatives aux travailleurs inscrits sur les listes d'allocation de mobilité à fin 2008, fournies par le Gouvernement régional, montrent une hausse de 6,8% par rapport à la fin de l'année précédente, affichant une évolution similaire entre les deux classes de taille d'entreprise prévues par les dispositions applicables dans ce domaine.

### *L'immigration et l'emploi des étrangers*

*La population immigrée en Vallée d'Aoste.* – Entre 1991 et 2008 la population étrangère résidant en Vallée d'Aoste est multipliée par près de 9, s'établissant à environ 6.600 habitants (5,2% de la population de la région; tableau a18). Entre 2002 et 2008, en particulier, la principale contribution à la croissance du nombre des résidents valdôtains (5,4%) est venue du solde migratoire extérieur (pour 3,2 points de pourcentage) qui, à côté du solde migratoire intérieur, s'est avéré décisif pour contrebalancer le repli démographique structurel dû à un solde naturel négatif. Début

2009, le poids des étrangers sur le total des résidents valdôtains a atteint 6,0%, un pourcentage se situant légèrement au-dessous de la moyenne nationale (6,5%; Nord-Ouest italien: 8,6%).

Au-delà de contraster avec la baisse démographique naturelle au sein de la région, l'accroissement de la population immigrée a aussi augmenté l'incidence des classes d'âge jeunes sur la population résidante: début 2008, le montant des habitants non italiens âgés de moins de 25 ans dépassait d'environ 12 fois le groupe d'âge correspondant de 1991, en parvenant à représenter un tiers de la population étrangère régionale, *versus* environ un quart en 1991 (25% et 20% pour la population de nationalité italienne respectivement en 1991 et en 2008).

*La partie la plus jeune de la population étrangère accentue son poids, cela se traduisant à son tour en une hausse de la présence immigrée dans les établissements scolaires. Selon les données du Ministère italien de l'éducation publique, près de 7 étudiants sur 100 étaient de nationalité étrangère pendant l'année scolaire 2007-08. Les montants des élèves immigrés se sont avérés accrus dans les établissements préscolaires et les écoles primaires (7,8% et 8,1% respectivement, contre 6,7% et 7,7% en moyenne nationale). En ce qui concerne les établissements d'enseignement supérieur, où les étudiants étrangers représentaient 4,6% du total régional correspondant, le nombre des étrangers a atteint son maximum au sein des lycées techniques et professionnels avec 6,5% du total des étudiants inscrits.*

Au fil des années les immigrés étrangers ont augmenté en Vallée d'Aoste en y résidant de manière durable, comme cela a été le cas ailleurs en Italie. Au-delà de la présence accrue d'enfants étrangers, la part substantielle de femmes étrangères sur le total des Non-Italiens résidents (environ 53% en 2008, un pourcentage comparable à celui de 2001) ainsi que les regroupements familiaux, occupant une place dominante dans les causes de délivrance des titres de séjour (51,8% en moyenne entre 2001 et 2007 par rapport à 40,2% aux fins d'emploi), en constituent une preuve indirecte.

En 2008 près de 64% représentait les étrangers résidant sur le territoire valdôtain en provenance du Maroc, de l'Albanie, de la Roumanie et de la Tunisie (tableau a 19). Toutefois, la répartition des immigrés en Vallée d'Aoste rend compte de la présence de leurs compatriotes émigrés auparavant dans les mêmes zones, des possibilités d'emploi existant dans la région d'installation et, partiellement, de la proximité avec les pays de provenance (cf. dans «L'economia delle regioni italiane nell'anno 2007», le dossier spécial: *Le migrazioni interne e l'immigrazione dall'estero*).

*L'emploi non salarié.* – Sur la base des données issues de InfoCamere–Movimprese, fin 2008, 290 entreprises valdôtaines appartenaient à des propriétaires immigrés, soit 3,7% du nombre global des entreprises individuelles en Vallée d'Aoste, un pourcentage au-dessous des moyennes du Nord-Ouest et de l'Italie (8,9% et 7,0% respectivement; tableau a20).

La plupart des entreprises individuelles valdôtaines appartenant à un propriétaire étranger exercent leurs activités dans le bâtiment (40%, contre 34% et 27% du Nord-Ouest et de l'Italie). Le nombre d'entreprises étrangères du manufacturier (6,7%) se situe au-dessous des moyennes correspondantes de la zone de référence et nationale

(10,2% et 11,8% respectivement). Enfin, 33,8% a pour activité le commerce (34,5% et 43,7% en moyenne dans le Nord-Ouest et en Italie).

*L'emploi salarié.* – La ventilation des salariés étrangers par secteur d'activité économique rend compte, dans son ensemble, des spécialités productives de la Vallée d'Aoste. Sur la base des données issues de l'Institut italien d'assurance accidents du travail (INAIL), entre 2000 et 2008 une moyenne d'environ 31% de salariés étrangers travaillait dans l'hôtellerie-restauration en Vallée d'Aoste (une moyenne d'environ 11% au niveau national), contre 21,0% et 9,5% des travailleurs employés respectivement dans l'industrie du bâtiment et manufacturière. Le personnel domestique employé chez les ménages n'a été représenté que par 5,4%, une valeur au-dessous de la moyenne nationale qui atteint 7,4%.

Les salariés étrangers ont tendance à travailler davantage dans les secteurs les plus traditionnels. En 2008 environ 78% d'effectifs immigrés, contre 52,9% d'effectifs italiens, était employé dans l'agriculture ou dans les secteurs manufacturiers à contenu technologique faible ou de moyen à faible, tels que définis par l'OCDE, ou encore dans les secteurs tertiaires autres que l'intermédiation de crédit et les branches professionnelles (cf. section: *Rappel méthodologique*). Au niveau national, les pourcentages correspondant étaient de l'ordre de 71% et 52% respectivement (tableau a 21). La part d'immigrés employés dans les secteurs les plus traditionnels a progressé d'un demi-point de pourcentage environ au cours de la période 2000-2007, contre une baisse de près de 3,5 points de pourcentage relative au montant des salariés italiens.

La répartition par âge des salariés étrangers en Vallée d'Aoste rend compte de celle de la population: selon les données INAIL, en 2008 les immigrés bénéficiaires d'un contrat de travail salarié et âgés de 18 à 39 ans représentaient les deux tiers environ du nombre global de salariés étrangers sur le territoire valdôtain, cette fraction grimpe jusqu'à près de 90% si on inclut les travailleurs âgés de 40 à 49 ans. Les parts correspondantes relatives aux salariés de nationalité italienne sont de l'ordre de 46% et de 75% respectivement.

# L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

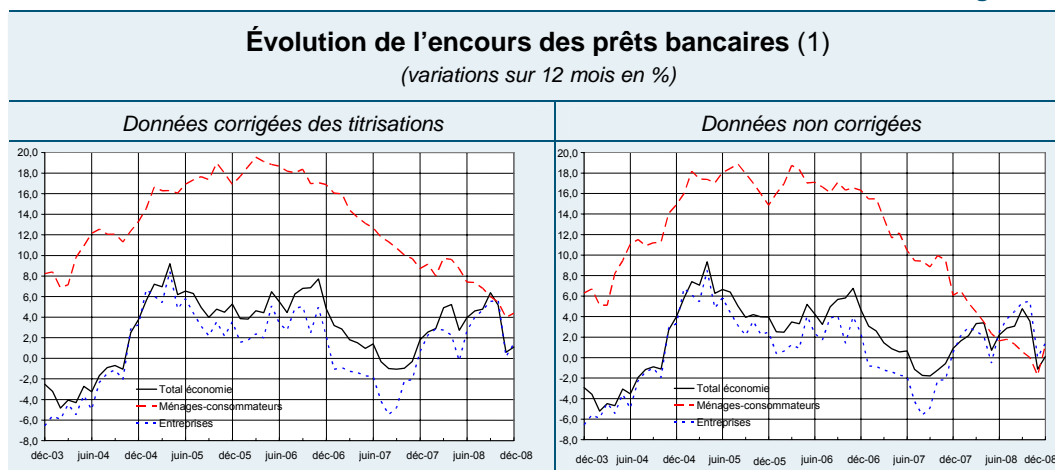
## 3. LE MARCHÉ DU CRÉDIT

### *Le financement de l'économie*

Fin 2008, l'encours des prêts bancaires accordés aux résidents valdôtains, hors les créances douteuses, les opérations de mise en pension et «corrigé» des opérations de titrisation, a progressé de 1,1% sur douze mois, à un rythme ralenti en comparaison avec la donnée du mois de septembre (6,4%); il avait augmenté de 1,8% à la fin de l'année précédente. Son évolution a été affectée aussi bien par les crédits aux ménages-consommateurs, en décélération progressive en cours d'année, que par les financements aux entreprises, à un rythme en fort ralentissement durant le dernier trimestre (figure 3.1).

Mars 2009, l'encours des prêts bancaires, «non corrigé» des titrisations, a baissé de 1,2% sur douze mois.

Figure 3.1



(1) L'encours des prêts ne tient pas compte des créances en souffrance et des opérations de mise en pension. Données hors les rapports de surveillance publiés par *Cassa depositi e prestati* (caisse nationale d'épargne et de prêt d'Italie) et *Poste spa* (société italienne des bureaux de poste). Le calcul des variations ne tient pas compte de l'incidence des reclassements, des variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions; les titrisations sont corrigées sur les amortissements estimés des créances titrisées. Cf. définitions dans l'Annexe du Rapport Annuel, section: *Rappel méthodologique*.

*Les conditions d'offre.* – Durant le quatrième trimestre 2008 les taux d'intérêt sur les crédits à court terme à la clientèle résidente ont atteint 7,76% en moyenne

(tableau a 24), soit 0,31 points de pourcentage en moins contre le trimestre précédent. Le taux annuel effectif global (TAEG) sur les crédits à moyen et long termes a reculé de 6,50% à 5,96% au cours des trois derniers mois de 2008 (tableau a28); le taux sur les crédits à l'habitat accordés aux ménages-consommateurs, en particulier, s'est établi à 5,49%, à partir de 6,10% en septembre 2008.

Par analogie à l'évolution des taux officiels, la baisse des taux d'intérêt s'est poursuivie au niveau régional pendant le premier trimestre 2009, tout secteur d'activité étant concerné par cette dynamique.

*Les entreprises.* – Fin 2008, l'encours des crédits accordés aux entreprises par les banques, «corrigé» des titrisations, s'est accru de 1,4% par rapport à l'année précédente, à partir de 0,6% en décembre 2007; il a connu un ralentissement sensible au cours du dernier trimestre d'année, à partir de 5,5% au mois de septembre, en rendant compte de la dégradation du cadre conjoncturel (cf. chapitre: *Les activités productives*).

En 2008, les crédits à l'industrie manufacturière ont progressé de 2,7% sur douze mois, en fort ralentissement dans la dernière partie de l'année. Si les crédits aux entreprises de produits alimentaires, métalliques et autres produits industriels ont baissé à la fin de l'année écoulée, l'encours des prêts à l'industrie des minéraux et des métaux a ralenti (tableau a25). L'activité d'investissement limitée des entreprises industrielles (cf. paragraphe: *L'industrie*) s'est répercutée sur l'évolution des crédits à l'équipement (machines et moyens de transport) qui ont à nouveau reculé au cours de 2008 (-9,5%; -11,4% en 2007; tableau a26).

La baisse de 12,8% à 1,7% des crédits aux entreprises du bâtiment a coïncidé avec l'affaiblissement de l'activité productive (cf. paragraphe: *Le bâtiment*); en particulier, une décélération à 7,1% (17,0% en 2007) a concerné les prêts bancaires à long terme visant à la construction de logements et les crédits à la construction de bâtiments non résidentiels ont diminué davantage (-0,3%).

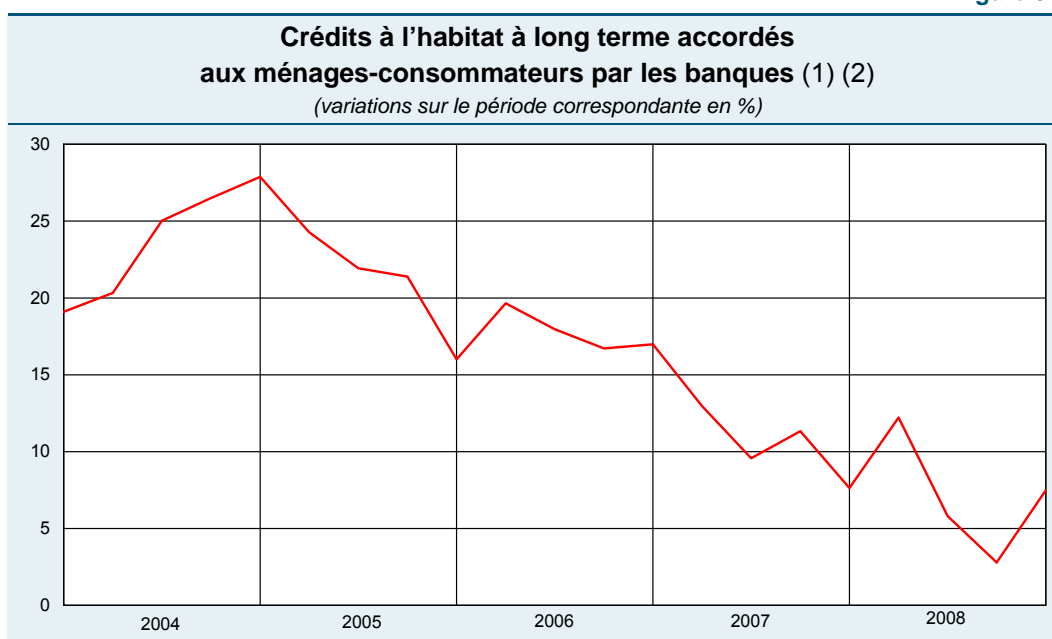
Après le fléchissement de 1,9% enregistré fin 2007, l'encours des crédits aux entreprises des services s'est accru à un rythme modéré en 2008 (2,4%); la nouvelle hausse des crédits aux entreprises commerciales, hôtelières et aux commerces aussi bien que la croissance des crédits aux entreprises d'autres services marchands, s'affichant après la contraction enregistrée fin 2007 (tableau a 25), ont contrasté avec la baisse des crédits aux entreprises des services liés au transport et des transports intérieurs.

En fonction de la taille d'entreprise, l'encours des crédits aux petites entreprises a baissé de 5,1% à 1,3%, alors que les crédits aux sociétés de taille accrue sont repartis à la hausse en 2008 (1,4%), après l'infléchissement enregistré durant l'année précédente (-1,1%).

*Les ménages-consommateurs.* – Fin 2008, l'encours des crédits aux ménages-consommateurs, «corrigé» des titrisations, a augmenté de 4,4%, en ralentissant de 8,7% en 2007; le repli du taux de croissance est demeuré stable durant 2008, en atteignant une valeur minimale au mois de novembre (4,0%).

Les crédits à l'habitat à long terme ont légèrement décéléré à 7,5% (de 7,6% en 2007 ; figure 3.2 et tableau a26) en cours d'année; au mois de septembre le taux de croissance avait chuté à 2,8%. L'évolution des deux années 2007-08 a correspondu en substance à la dynamique du marché immobilier valdôtain, avec la réduction du nombre des transactions et la décélération des prix des logements (cf. paragraphe: *Le bâtiment*).

Figure 3.2



Source: rapports de surveillance. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Les données de fin de période se réfèrent à la localisation des crédits. – (2) Les données sur l'encours des crédits ne tiennent pas compte des opérations de mise en pension et des créances en souffrance.

Après la croissance de 9,3% enregistrée en 2007, le crédit à la consommation accordé par les établissements bancaires et les sociétés financières spécialisées inscrites dans l'inventaire spécial au titre de l'article 107 de la loi italienne sur les banques (*Testo Unico Bancario – TUB*) a baissé de 2,3% en 2008, même suite à la contraction de la dépense des ménages valdôtains qui a affecté davantage le secteur des biens durables (cf. paragraphe: *Les services*).

*La sinistralité du crédit.* – Dans la moyenne des quatre trimestres 2008, l'impact des nouvelles créances en souffrance corrigées de l'encours des prêts s'est avéré être en diminution par rapport à la moyenne de 2007 correspondante (0,5% et 1,1% respectivement; tableau 3.1). En affectant tous les secteurs d'activité économique majeurs, l'évolution a été plus marquée pour les entreprises manufacturières et du bâtiment (de 4,9% à 0,4% et de 3,0% à 0,9% respectivement).

La dégradation du cadre conjoncturel pendant le dernier trimestre 2008 s'est répercutée de façon significative sur la dynamique des créances compromises et échues ou des dépassements de crédit à plus de 180 jours, qui ont affiché une hausse soutenue aussi bien pour les entreprises que pour les ménages au cours de cette période.

Tableau 3.1

Flux des créances en souffrance nouvelles par secteur d'activité économique (1)								
<i>(données sur 12 mois terminant à la période indiquée; données sur les créances en %)</i>								
PÉRIODE	Sociétés non financières (a)	Ménages		Entreprises = (a)+(b)			Total	
		Entrepreneurs individuels (b) (2)	Consommateurs	Industrie manufacturière	Bâtiment	Services		
mars 2006	1,9	1,0	0,7	1,8	10,5	1,3	1,2	1,4
juin 2006	0,6	1,1	0,6	0,7	0,6	1,2	1,1	0,6
sept. 2006	0,9	1,2	0,6	1,0	2,3	1,5	1,1	0,8
déc. 2006	0,9	1,1	0,5	1,0	2,1	1,5	1,1	0,8
mars 2007	0,9	0,9	0,5	0,9	2,1	1,4	1,0	0,7
juin 2007	1,5	0,9	0,7	1,4	6,5	1,7	1,3	1,2
sept. 2007	1,1	0,8	0,6	1,1	4,9	0,9	1,2	0,9
déc. 2007	1,4	0,7	0,8	1,3	4,9	3,0	0,8	1,1
mars 2008	1,3	0,7	0,8	1,2	5,0	3,0	0,6	1,1
juin 2008	0,7	0,7	0,6	0,7	0,5	2,9	0,4	0,7
sept. 2008	0,9	0,5	0,6	0,8	0,2	3,3	0,4	0,7
déc. 2008	0,5	0,8	0,5	0,6	0,4	0,9	0,8	0,5

(1) Flux des créances «en souffrance rectifiée» pendant le trimestre contre l'encours des créances «non en souffrance rectifiée» au début de la période (n'étant pas «corrigées» des titrisations). Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie; les créances «en souffrance rectifiée» nouvelles sont issues des rapports de déclaration envoyés à la Centrale des risques. Les données sont calculées sous forme de moyenne annualisée des quatre trimestres terminant à la période indiquée. Cf. section: *Rappel méthodologique*. – (2) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de 5 salariés maximum.

### La collecte bancaire et la gestion de l'épargne

En 2008 les dépôts bancaires de la clientèle résidente ont augmenté plus rapidement en comparaison avec l'année précédente (de 4,4% à 12,6%; tableau 3.2), la forte progression des dépôts en compte courant y ayant contribué, alors que les opérations de mise en pension ont accusé un ralentissement. Fin septembre 2008, dernière date de l'année qui se prête à une comparaison temporelle (cf. note 3 du tableau 3.2), les obligations bancaires, hors titres obligataires émis sur l'euro-marché, ont grimpé de 25,5% par rapport à la même période 2007 (elles avaient augmenté de 1,9% en décembre 2007).

La valeur nominale des titres en dépôt auprès des banques de la clientèle valdôtaine a augmenté de 3,0% en septembre 2008 (hausse de 5,7% des titres fin 2007; tableau a27); la progression des titres d'État italiens et des titres obligataires émis par des non-banques a contrasté avec la diminution des placements en actions, qui s'est accompagnée d'une nouvelle contraction des parts d'OPC. Le recul des gestions patrimoniales s'est poursuivi.

Les ménages-consommateurs valdôtains ont déposé davantage leurs liquidités sur les comptes courants bancaires, à un taux plus élevé par rapport à 2007 (10,9%;

7,3% en 2007); les opérations de mise en pension ont accusé un ralentissement, notamment au cours du dernier trimestre d'année, et les obligations bancaires ont connu une accélération au mois de septembre. À l'image de l'année précédente, les épargnants valdôtains se sont orientés surtout vers des instruments financiers relativement risqués et à revenu modéré. Pendant septembre 2008 les montants de parts de fonds communs et de gestions patrimoniales se sont infléchis davantage (respectivement -18,3% et -61,4%); par contre, les placements en actions sont repartis à la hausse (6,0%), avec toutefois un montant global modéré. La progression des titres d'État italiens (18,9%) et des titres obligataires émis par des non-banques (23,6%) s'est poursuivie.

En 2008 les dépôts des entreprises valdôtaines ont ralenti à 7,4% (de 10,8% en 2007); les comptes courants constituant une part très importante de ces évolutions, ils les ont affectées, alors que les opérations de mise en pension ont reculé (-4,0%). Au mois de septembre 2008 l'épargne des entreprises investie aussi bien en titres obligataires, émis par des banques et des non-banques, qu'en titres d'État italiens a augmenté davantage; par contre, les montants des parts de fonds communs, des actions et des gestions patrimoniales ont à nouveau baissé.

**Tableau 3.2**

<b>Collecte bancaire – répartition par type d'instrument (1)</b>					
<i>(variations sur les douze mois en %)</i>					
PÉRIODES	Dépôts			Titres obligataires (3)	Total (4)
	dont: (2)		Total		
	Comptes courants	Mise en pension			
déc. 2006	10,9	9,8	25,2	3,5	9,3
déc. 2007	4,4	2,4	24,2	1,9	3,9
sept. 2008	10,6	4,0	37,6	25,5	13,4
déc. 2008	12,6	10,7	7,5	....	....
dont: ménages-consommateurs					
déc. 2006	7,6	5,3	30,9	5,7	7,1
déc. 2007	7,3	4,2	28,1	0,6	5,5
sept. 2008	13,0	5,9	40,4	25,6	16,3
déc. 2008	10,9	8,5	5,0	....	....
dont: entreprises					
déc. 2006	9,1	4,2	71,0	2,8	8,6
déc. 2007	10,8	13,4	11,5	20,8	11,6
sept. 2008	-0,9	-7,3	17,8	13,0	0,2
déc. 2008	7,4	5,6	-4,0	....	....

(1) Les données de fin de période se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Cf. dans l'Annexe section: *Rappel méthodologique*. – (2) Données des Administrations publiques centrales italiennes exclues. – (3) Données issues des informations sur les titres détenus par les banques pour le compte de tiers. La variation sur douze mois correspondant à décembre 2008 n'est pas significative puisqu'à partir de cette date les nouveaux rapports de surveillance exigent une définition de l'agrégat différente engendrant un inévitable bris dans la série chronologique. – (4) La variation sur douze mois correspondant au 31 décembre n'est pas disponible (voir note 3).

## *La structure du système financier et les réseaux commerciaux*

Fin 2008, 13 établissements bancaires exerçaient leur activité au sein de la Vallée d'Aoste, soit une unité en moins par rapport à 2007 suite à l'agrégation et la rationalisation du système bancaire concernant aussi bien les établissements de crédit de grande taille que deux banques locales. En diminuant d'une unité, le nombre des guichets bancaires en service s'est établi à 96 unités (dont 19 étaient des succursales du seul établissement de crédit établi en Vallée d'Aoste; tableau a29); en 2008 le nombre des guichets par 10.000 habitants s'est avéré être au-dessus de la moyenne italienne (7,6 et 5,7 respectivement).

Deux intermédiaires financiers inscrits dans l'inventaire spécial au titre de l'article 107 de la loi italienne sur les banques (*Testo Unico Bancario* – TUB) et soumis au contrôle de *Banca d'Italia*, ont leur siège social sur le territoire valdôtain.

Même en 2008 le réseau de distribution des services à distance a été renforcé (cf. encadré: *L'exploitation des services bancaires télématiques*).

### **L'EXPLOITATION DES SERVICES BANCAIRES TÉLÉMATIQUES**

Le développement de la technologie de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'usage croissant d'Internet ont contribué à élargir les instruments et les services bancaires s'appuyant sur des liens télématiques: ce sont notamment les moyens de paiement autres que les espèces et les contrats de banque à distance (*remote banking*).

Au cours de la période 2000-08 le nombre des terminaux en point de vente (TPV) installés auprès des commerces valdôtains a enregistré une légère hausse, en passant de 19,7 à 34,8 unités par 1.000 habitants (tableau r1). Dans le droit fil des données enregistrées pour les régions italiennes du Nord-Ouest et au niveau national (respectivement de 12,8 à 24,0 unités et de 10,0 à 21,7 unités) cette évolution s'est avérée être au-dessus de la moyenne des pays de la zone euro (de 11,4 à 18,0 unités en 2007, dernière donnée disponible).

Au début axés notamment autour de fonctionnalités d'information qui en limitaient l'exploitation, les contrats de banque à distance prévoient aujourd'hui des formes plus complexes, voire des dispositifs. Les technologies de l'information utilisées par les établissements de crédit sont davantage conviviales et permettent aux utilisateurs finals (ménages et entreprises) de concilier plusieurs exigences, de la rapidité d'exécution à la flexibilité d'usage, jusqu'à des performances diversifiées.

Cette dynamique s'est accompagnée aussi d'une utilisation plus répandue: selon les données de l'enquête par échantillonnage sur les Système de paiement menée par *Banca d'Italia*, l'exécution des paiements scripturaux au moyen des cartes de débit sur les TPV a doublé entre 2000 et 2007, concernant aussi bien le nombre d'opérations effectuées que le montant global; la réduction de la valeur moyenne des paiements (de 76 à 72 euros; de 74 à 69 euros pour l'Italie), se situant toutefois au-dessus de la donnée correspondante relative à la zone euro (51,8 euros, en 2007) témoigne aussi de leur exploitation accrue. Fin 2008, les guichets automatiques (équipements ATM) atteignaient 1,3 unités par 1.000 habitants, contre 1,0 unité en 2000 (de 0,6 à 0,8 unités pour l'Italie et de 0,7 à 1,0 unités pour les régions du Nord). Selon l'enquête

sur les Systèmes de paiement, les prélèvements sur les comptes courants au moyen des guichets automatiques ont progressé d'environ 45% en représentant 38% du total. Entre 2000 et 2008 le nombre des cartes de crédit en circulation détenues par la clientèle résidant en Vallée d'Aoste a connu une hausse progressive, en passant de 359 à 747 unités par 1.000 habitants: il s'agit de données se situant bien au-dessus des valeurs moyennes nationales correspondantes et comparables à celles des régions italiennes du Nord (respectivement 668 et 774 cartes en 2008). Par contre, la part des cartes de crédit activées, c'est-à-dire des cartes ayant été utilisées au moins une fois pendant un semestre, s'est accrue à un rythme moins prononcé.

**Tableau r1**

<b>TPV, guichets automatiques, cartes de crédit et services télématiques</b>			
<b>ENTRÉES</b>	<b>2000</b>	<b>2004</b>	<b>2008</b>
	<i>(nombre, par 1.000 habitants)</i>		
TPV (1)	19,7	29,4	34,8
Guichets automatiques	1,0	0,9	1,3
Cartes de crédit en circulation (2)	359,2	442,9	747,4
dont: <i>activées</i> (3)	229,5	212,5	400,6
Services télématiques à la clientèle (4)			
Entreprises:	<i>(en % des entreprises actives)</i>		
Banque entreprise	14,5	23,6	44,7
Banque par téléphone	1,7	8,2	1,8
Ménages:	<i>(en % des ménages résidents)</i>		
Banque à domicile	8,2	37,0	74,9
Banque par téléphone	10,4	39,2	48,9

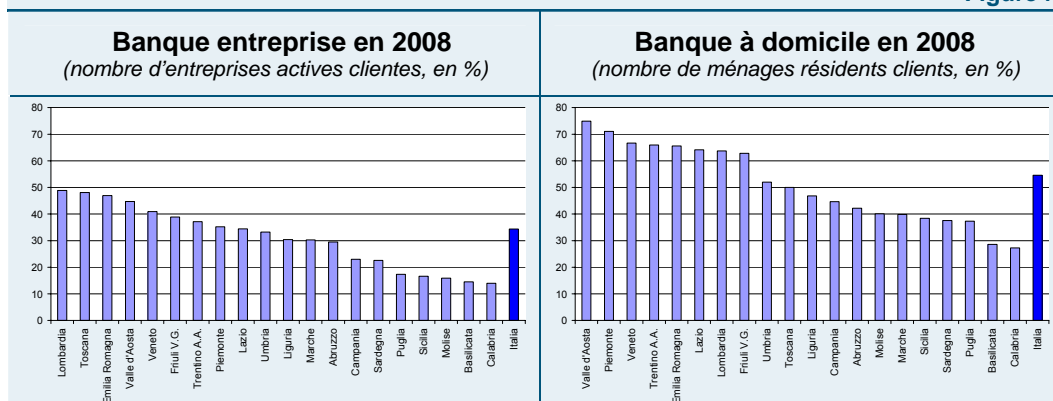
Source: rapports de surveillance. ISTAT, pour la population résidente et le nombre des ménages; InfoCamere – Movimprese, pour le nombre d'entreprises actives. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Le nombre des TPV comprend, à partir de 2004, même les TPV déclarés par les sociétés financières. – (2) Données déclarées par les établissements bancaires et les intermédiaires financiers au titre de l'article 107 de la loi italienne sur les banques (TUB). – (3) Cartes de crédit utilisées au moins une fois pendant le dernier semestre. – (4) Nombre des clients ayant signé des contrats spécifiques pour l'accès à des services d'information et/ou à des dispositifs au moyen d'Internet et exploité ce service au moins une fois pendant l'année.

L'utilisation des services télématiques a connu une hausse soutenue: en 2008, les titulaires d'un contrat de banque à domicile (*home banking*) atteignaient 74,9% des ménages valdôtains (figure r2), ne représentant que 8,2% en 2000 (respectivement 54,5% et 4,7% pour l'Italie). Les contrats de banque entreprise (*corporate banking*) télématiques signés par les entreprises ont été concernés par une évolution analogue: en 2000 les entreprises actives exploitant ce type de services n'atteignait que 14,5%, ce pourcentage ayant triplé fin 2008, en s'établissant à 44,7% (une moyenne de 11,5% et 34,3%, respectivement, pour l'Italie).

Le nombre des clients ayant signés des contrats de banque par téléphone (*phone banking*) a augmenté au cours de la période analysé, mais de manière moins prononcée par rapport aux autres typologies prises en considération, les ménages représentant la plupart des titulaires desdits contrats qui de toute façon offrent une alternative aux services bancaires de base traditionnels.

Figure r2



Source: rapports de surveillance. Infocamere – Movimprese, pour le nombre d'entreprises actives; ISTAT, pour le nombre des ménages.

### La taille et la structure des marchés du crédit locaux

Face à la transformation du système bancaire italien durant la dernière décennie, la proximité territoriale banque-entreprise continue d'être un facteur déterminant pour l'établissement des relations de crédit.

Contrairement à la dynamique enregistrée au niveau national, la distance moyenne banque-entreprise, représentée par la capacité des marchés locaux à circonscrire les relations de crédit à l'intérieur de leurs limites («capacité à s'autoconfiner»), a faiblement progressé en Vallée d'Aoste au cours de la décennie 1997-2007 (tableau 3.3).

Tableau 3.3

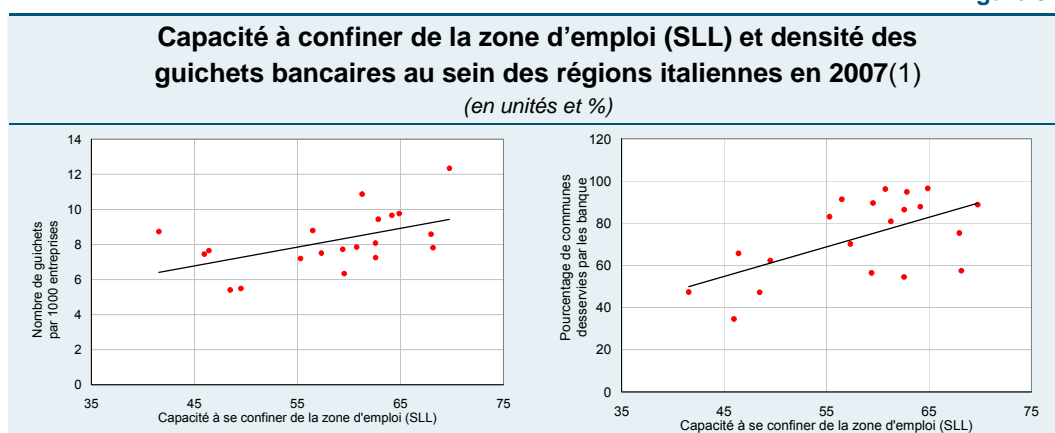
Distance banque-entreprise par district géographique (1) (2)				
(en %)				
1997				
	Vallée d'Aoste	Nord-Ouest	Centre-Nord	Italie
Total Entreprises (3)	40,6	63,4	66,0	64,6
dont: plus de 20 salariés	31,8	60,9	63,3	62,0
0-20 salariés	73,6	81,0	80,9	78,6
2007				
	Vallée d'Aoste	Nord-Ouest	Centre-Nord	Italie
Total Entreprises (3)	41,6	66,9	64,0	62,9
dont: plus de 20 salariés	32,7	65,2	61,5	60,3
0-20 salariés	81,3	77,9	77,4	76,1

Notes: (1) La distance banque-entreprise est calculée en tant que «capacité à s'autoconfiner» de la zone d'emploi (*Sistema Locale del Lavoro*), c'est-à-dire la part des opérations utilisées par les entreprises résidant au sein d'un district géographique donné et dispensées par les guichets bancaires établis dans le même district. Plus la part est élevée, moins la distance banque-entreprise est grande. – (2) Les données se réfèrent au nombre d'entreprises ayant effectué: des opérations à liquidation automatique, des opérations à caractère révoquant, des opérations à échéance; elles ne tiennent pas compte des créances en souffrance et des procédures d'insolvabilité. . – (3) Les entreprises comprennent les SNF et les ménages en tant qu'entrepreneurs individuels.

En 2007, toutefois, la «capacité à s'autoconfiner» de la zone d'emploi (*Sistema Locale del Lavoro* – SLL) demeurait bien au-dessous de la moyenne nationale correspondante. La distance banque-entreprise accrue est imputable aux relations entre les banques et les entreprises de grande taille: en effet, en faisant référence aux

entreprises de moins de 20 salariés, la distance banque-entreprise en Vallée d'Aoste se situait au-dessous de la moyenne nationale.

**Figure 3.3**



Source: élaborations sur données de la Centrale des risques, de l'ISTAT et de l'Archivio anagrafico degli intermediari (fichiers de données des intermédiaires financiers).

En 2007 la Vallée d'Aoste se distinguait par la présence accrue des caisses sur le territoire: le montant moyen des guichets par 100.000 habitants s'établissait à 77 unités (56 unités en moyenne en Italie).

En comparant les différentes spécificités régionales italiennes, l'analyse statistique suggère que la correspondance entre le niveau de «capacité à s'autoconfiner» du territoire de la province et certains indicateurs de densité des guichets bancaires est tout à fait positive (figure 3.3).

# LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

## 4. LES DÉPENSES PUBLIQUES

### *La taille de l'acteur public*

Sur la base des comptes des administrations publiques locales italiennes (*Conti pubblici territoriali* – CPT) établis par le Département des politiques de développement (Ministère italien du développement économique), les dépenses publiques, hors les paiements d'intérêts résultant des états financiers consolidés, des Autorités locales valdôtaines se sont établies à 10.622 euros par habitant dans la moyenne de la période 2005-07 (tableau a30); elles se sont situées au-dessus aussi bien de la valeur moyenne des Régions italiennes à Statut Ordinaire (RSO; 3.178 euros par habitant), en liaison avec les tâches principales remplies par les Gouvernements régionaux, que de la valeur des Régions italiennes à Statut Spécial (RSS; 4.693 euros par habitant); les paiements courants ont constitué plus des deux tiers du total.

On peut estimer (cf. section: *Rappel méthodologique*) que les dépenses primaires des Administrations publiques, calculées en ajoutant les dépenses au niveau centralisé – imputables, toutefois, au territoire valdôtain – aux dépenses des Autorités locales ont atteint environ 18.600 euros par habitant dans la moyenne des trois années 2004-06, se situant au-dessus de 36,8% de la moyenne des RSS du Nord d'Italie et de 66,1% de la moyenne des RSS au total. En particulier, aussi bien les dépenses en capital (environ 4.200 euros par habitant) que les paiements courants (environ 14.400 euros par habitant) s'établissent au-dessus de la moyenne des RSS du Nord d'Italie (respectivement près de 2.300 euros et 11.300 euros). Concernant les paiements courants, la Vallée d'Aoste devance la moyenne des RSS pour les dépenses d'aide sociale (respectivement près de 4.800 euros et 3.800 euros par habitant; 4.700 euros dans la moyenne des seules RSS du Nord d'Italie) et les dépenses consacrées à l'éducation (environ 1.250 euros par habitant contre environ 1.150 euros des RSS).

L'analyse des principaux domaines affectés par les dépenses au niveau décentralisé, à savoir les dépenses de santé et les dépenses d'investissement, est présentée ci-après.

## *La santé publique*

*Les coûts du service de santé régional (2006-08).* – Sur la base des comptes consolidés des ASL (*Aziende Sanitarie Locali*, établissements publics de santé locaux) et des AO (*Aziende Ospedaliere*, établissements publics à caractère hospitaliers) relevés par le Système d'Information de Santé (SIS), au cours des trois années 2006-08 les dépenses de santé ont progressé, en moyenne, de 5,1% en Vallée d'Aoste; en particulier, elles ont accusé une hausse de 5,2% durant la dernière année, contre une croissance moyenne de 2,1% pour les RSS.

Les frais de gestion directe, qui s'établissaient à 80,7% du total, ont augmenté de 13,6% en 2008 (3,4% dans la moyenne des RSS), les frais de personnel en représentant plus de 40% des dépenses globales.

Par contre, une diminution de 19,5% a affecté les coûts des soins de santé dispensés par des organismes conventionnés et agréés, qui ont eu un impact de près de 20% sur le total des dépenses; face à une progression de 15,7% des dépenses pour les médecins de base, on a enregistré une baisse autour de 8% des dépenses pharmaceutiques, qui représentent 7,9% du total des coûts de santé, et une réduction des dépenses pour les autres services de santé de 32,2%.

En 2008 les dépenses de santé portées à la charge des établissements répartis sur le territoire valdôtain ont atteint 265 millions d'euros. En supposant les mêmes soldes de mobilité entre les régions en raison de santé de 2007 pour cette année, les dépenses consenties en faveur des résidents valdôtains ont atteint 281,4 millions d'euros.

On peut distinguer trois principaux échelons de services de santé délivrés par le Service de Santé: ceux élargis à la population dans un cadre de prévention et d'éducation à la santé dans les lieux de vie et au travail, ceux dispensés dans le cadre des districts sanitaires localisés sur toute l'étendue du territoire et ceux prodigués dans un cadre hospitalier. En faisant référence aux données de 2004 (dernière année disponible), environ 45% des dépenses de santé totales régionales (47,9% pour la moyenne nationale) ont été consacrées aux soins hospitaliers, s'agissant d'un pourcentage légèrement inférieur à la part des soins dispensés dans le cadre des districts sanitaires (48,8%, globalement conforme à la moyenne nationale). Par contre, on ne déploie que la part restante des ressources aux soins dispensés à la population dans un cadre de prévention et d'éducation à la santé (5,8%), étant toutefois la valeur la plus élevée de toutes les régions italiennes (3,7% en moyenne).

*Le premier échelon des services de santé concerne les activités de protection de la santé publique et de prévention ainsi que les traitements vétérinaires. Le deuxième échelon comprend les soins médicaux primaires, les traitements de spécialistes en régime ambulatoire ainsi que les soins pharmaceutiques. Enfin, le dernier échelon est constitué par l'hospitalisation d'urgence et traditionnelle, par l'hôpital de jour (day-hospital) et la chirurgie ambulatoire (day-surgery) (ces deux dernières alternatives permettant de prodiguer des traitements hospitaliers ou chirurgicaux pour des pathologies de gravité faible ou moyenne nécessitant d'un séjour hospitalier de courte durée et d'une sortie de l'hôpital le jour même de l'intervention), ainsi que par l'hospitalisation dans les établissements de soins de long séjour et les structures SSR.*

En ce qui concerne les dépenses par habitant, la valeur moyenne de la période 2006-08 s'établit à environ 2.044 euros, se situant au-dessus de la moyenne nationale et de la moyenne des RSS (1.777 euros les deux; tableau a31).

En Italie, les établissements de santé publics règlent les fournisseurs privés selon des délais de paiement très longs. Sur la base des données fournies par Assobiomedica, la Vallée d'Aoste s'est caractérisée par un délai moyen de 117 jours en 2008, inférieur d'environ six mois au délai moyen italien.

### *Les investissements publics*

Sur la base des CPT, les dépenses publiques d'investissements fixes des Autorités locales se sont établies à 7,1% du PIB régional au cours des trois années 2005-07 (contre 3,7% pour la moyenne des RSS; tableau a32). Le Gouvernement régional et l'ASL Vallée d'Aoste, d'une part, les Municipalités, d'autre part, ont dépensé, en moyenne, près de 55% et 41% du total respectivement.

En 2008 les dépenses d'investissement public des collectivités territoriales (y compris l'ASL) ont augmenté de 6,9% en Vallée d'Aoste, selon des données provisoires issues des états de recettes et dépenses collectés par la Comptabilité générale de l'Etat italien (*Ragioneria generale dello Stato*); on a enregistré une baisse de 4,8% du montant dépensé par les Municipalités contre une hausse de 7,9% du montant dépensé par le Gouvernement régional.

Sur la base du budget prévisionnel pour l'année 2009, 28,4% des dépenses d'investissement du Gouvernement régional est consacré aux investissements dans le domaine du développement économique, en progression de 1,7% en comparaison avec la prévision pour 2008.

## 5. LES SOURCES DE FINANCEMENT MAJEURES

### *Les recettes fiscales*

Les recettes fiscales du Gouvernement régional et des Municipalités valdôtaines ont atteint 11.168 euros par habitant au cours de la période 2005-07, ce situant au-dessus de la moyenne des Régions italiennes à Statut Spécial – RSS (3.384 euros; tableau a33). Les ressources fiscales des collectivités locales ont progressé de 3,1% dans la moyenne des trois années précitées (7,2% pour les RSS).

En ce qui concerne le Gouvernement régional, les rentrées fiscales se sont établies à 10.720 euros par habitant durant les trois années analysées (3.054 euros dans la moyenne des RSS), en montrant une croissance moyenne de 3,1%. Étant sa principale source de financement, l'affectation au Gouvernement régional de recettes fiscales perçues au profit de l'État a atteint 9.145 euros par habitant durant la période 2005-07, avec une croissance moyenne de 3,1%. Sur la base des données de bilan disponibles, en 2008 les recettes fiscales ont reculé de 4,9%, alors que pour l'exercice financier 2009 on estime qu'elles progressent d'environ 5% par rapport au budget aménagé 2008.

Les ressources fiscales des Municipalités, soit 448 euros par habitant au total dans la moyenne des trois années 2005-07 (279 euros pour les RSS) sont composées en grande partie de recettes provenant de l'ICI (impôt foncier communal) (en hausse de 1,9% annuel).

### LES FINANCES DES MUNICIPALITÉS

Les ressources dont les Municipalités valdôtaines disposent sont caractérisés aussi bien par le poids élevé des transferts régionaux que par l'absence des ressources de l'État. Selon les données issues des attestations de bilan définitif des Municipalités (*Certificati di conto consuntivo dei Comuni*) (cf. section: *Rappel méthodologique*), durant les trois années 2004-06 les ressources régionales ont représenté environ deux tiers des recettes totales, s'agissant d'une donnée qui s'avère être la plus élevée parmi les RSS (figure r3).

Les Municipalités valdôtaines gèrent, en termes de ressources financières par habitant, un montant supérieur aux montants des autres RSS (plus que le double des ressources des Municipalités des RSO): les recettes courantes ont atteint 1.758 euros par habitant (1.215 euros et 825 euros par habitant, respectivement, pour la moyenne des RSS et des RSO).

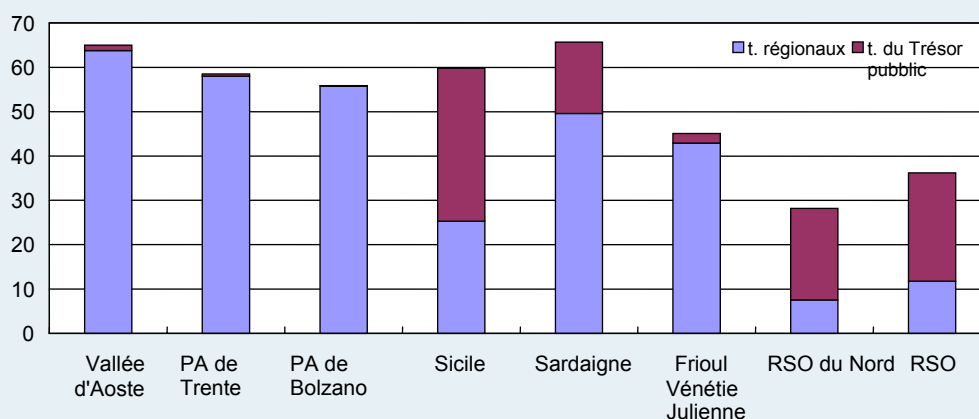
Les recettes fiscales se sont établies à 432 euros par habitant, la valeur la plus élevée parmi les régions italiennes (tableau r2); elles sont composées pour la plupart

de l'ICI (impôt foncier communal); en 2008 le taux normal moyen, atteignant 4,37%, était le moins élevé en comparaison des autres régions italiennes. En 2007 le taux supplémentaire à l'IRPEF (impôt sur le revenu des personnes physiques) n'a été appliqué que par deux Municipalités (avec un taux de 0,3% et 0,15% respectivement).

Figure r3

**Poids des transferts régionaux et du Trésor public sur les recettes globales des Municipalités (1)**

(moyennes sur la période 2004-06 en %)



Source: élaborations sur données du Ministère italien de l'Intérieur – Attestations de bilan définitif des Municipalités (*Certificati di Conto Consuntivo*). Valeurs ayant un contenu juridique. RSO: Régions italiennes à Statut Ordinaire. Cf. dans l'Annexe la section: *Rappel méthodologique*.

(1) Concernant les Provinces Autonomes (PA) de Trente e de Bolzano les transferts régionaux comprennent les transferts provinciaux.

Les dépenses courantes des Municipalités valdôtaines ont atteint 1.450 euros par habitant. En particulier, les frais de personnel ont constitué environ un tiers du total des paiements courants, voire 33,8% compte tenu aussi des dépenses consacrées au service de la dette (intérêts passifs et amortissement du capital emprunté).

Les dépenses des Municipalités valdôtaines sont caractérisées par le poids accru des dépenses en capital, c'est-à-dire les plus directement liées au développement économique du territoire, qui ont représenté près de 45% du total, se situant au-dessus de la moyenne des RSS du Nord et des RSO. Ce phénomène est rendu possible par le montant accru des recettes fiscales, parmi les plus élevés en Italie, qui contraste avec les dépenses courantes.

*La contribution au rééquilibrage des finances publiques.* – Dès 2003 le Gouvernement régional, ainsi que d'autres RSS, a réglementé la contribution des collectivités locales valdôtaines au rééquilibrage des finances publiques selon les dispositions de la législation italienne. Toute Municipalité et Communauté de montagne est concernée par le Pacte de stabilité interne. Depuis 2007, il faut atteindre trois objectifs pour respecter le Pacte: les Municipalités doivent améliorer leur solde financier (leurs recettes doivent satisfaire aux dépenses courantes), les Communautés de montagnes doivent assurer un suivi financier (mis en place à titre de projet pilote) et les deux doivent réduire la dette en valeur absolue et en comparaison de la valeur ajoutée régionale.

Tableau r2

Désignation des recettes et des dépenses des Municipalités (1) (euros; moyennes par habitant sur la période 2004-06)							
ENTRÉES	Vallée d'Aoste	Frioul- Vénétie Julienn e	PA de Trente	PA de Bolzano	Sicile	Sardaign e	RSO
Recettes courantes	1.758	1.048	1.405	1.336	838	905	825
dont: <i>recettes fiscales</i> (2)	432	336	265	229	237	302	356
<i>transferts du Trésor public</i> (3)	17	21	6	3	303	225	230
<i>transferts régionaux</i> (4)	979	423	714	713	195	247	41
Recettes en capital (5)	807	275	671	690	155	611	253
dont: <i>transferts du Trésor public</i> (3)	12	9	4	1	39	19	33
<i>transferts régionaux</i> (4)	656	141	514	421	56	506	86
Dépenses courantes	1.495	946	1.213	1.109	807	862	775
dont: <i>frais de personnel</i>	471	310	422	345	334	255	253
Dépenses en capital (6)	1.219	498	961	1.011	259	694	371

Source: élaborations sur données du Ministère italien de l'Intérieur – Attestations de bilan définitif des Municipalités (*Certificati di Conto Consuntivo*). Valeurs ayant un contenu juridique. Cf. dans l'Annexe la section: *Rappel méthodologique*.  
(1) Calculées sur la base de la population moyenne dans l'année. – (2) Affectation des recettes de l'IRPEF (impôt sur le revenu des personnes physiques) exclue. – (3) Recettes des contributions publiques et transferts du Trésor public (y compris l'affectation des recettes de l'IRPEF). – (4) Y compris les contributions et les transferts pour la délégation de tâches. Concernant les Provinces Autonomes (PA) de Trente et Bolzano, y compris les transferts provinciaux. – (5) Recettes en capital hors de la perception des créances. – (6) Dépenses en capital hors crédits et paiements avancés, dépenses pour les prises de participation et injections de capital.

## La dette

Fin 2007, dernière année dont on dispose des données sur le PIB régional élaborées par l'ISTAT (Institut italien des statistiques), la dette des Autorités locales valdôtaines atteignait 15,0% du PIB, soit une valeur supérieure, respectivement, à la moyenne nationale (7,2%) et des RSS (7,7%) qui représentait 0,6% de la dette des Autorités locales italiennes, n'étant autorisées à s'endetter que pour amortir les dépenses d'investissement (cf. section: *Rappel méthodologique*).

Fin 2008, la dette des Autorités locales valdôtaines s'est établie à 598,9 millions d'euros, affichant un recul de 5,6% en valeur nominale par rapport à fin 2007 (tableau a34). Les titres émis à l'étranger et les emprunts (respectivement 70,8% et 28,7% du total) représentaient les principales composantes de la dette.

Même en 2008, l'agence de notation financière *Standard and Poor's* (S&P) a confirmé la note de dette à long terme "A+" de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste et estimé qu'elle demeurera stable dans une perspective d'avenir, même si le cadre économique défavorable laisse prévoir une faible diminution des recettes courantes au cours des trois années 2009-11.

## 6. LES INTERVENTIONS DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL DE LA VALLÉE D'AOSTE (*REGIONE VALLE D'AOSTA*) EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE

### *L'intervention publique du Gouvernement régional dans l'économie valdôtaine*

*Les principales interventions en faveur du développement économique régional.* – Selon les données extraites des bilans définitifs du Gouvernement régional, les dépenses d'investissement en faveur du tissu économique local ont atteint 270 millions d'euros annuels dans la moyenne de la période 2004-07, soit plus de 2.000 euros par habitant et s'établissant à 6,7% du PIB. Elles ont concerné notamment l'agriculture et le domaine zootechnique (681 euros par habitant), le tourisme (582 euros) et les transports (289 euros). Des aides publiques inférieures ont été consacrées directement aux secteurs de l'industrie, de l'artisanat et du commerce qui bénéficient partiellement aussi des interventions en faveur de la politique de l'emploi et de l'implémentation de programmes communautaires cofinancés (tableau a35).

Au mois de mai 2008 la Vallée d'Aoste a autorisé le plan de développement régional pour la période 2007-13 qui suit le plan sur 7 ans précédent. À cette fin, 349 millions d'euros au total, provenant de ressources communautaires, publiques et régionales, ont été déployés (tableau a36).

Sous forme de crédit pour l'activité commerciale et industrielle, de financement au titre d'opérations de crédit-bail et d'affacturage, les concours financiers accordés par la société financière régionale «Finaosta» à l'aide de ses propres ressources et par sa filiale «Aosta Factor» intègrent les principales interventions publiques régionales en faveur des entreprises.

Les apports du Gouvernement régional dans le secteur des travaux publics consistent en l'adoption de programmes sur trois ans et de plans d'action annuels; le plan d'action sur trois ans 2007-09 déploie 239 millions d'euros au total pour la réalisation de travaux, soit 5,6% du PIB régional; 73% desdits travaux est consacré aux équipements d'infrastructure (notamment pour le réseau routier, les transports et les services d'aide sociale), 19% aux équipements touristiques, sportifs, récréatifs et de loisirs ainsi qu'à la restauration des éléments du patrimoine culturel, alors que les 8% restants concernent la réalisation de travaux visant à protéger le territoire et l'environnement (tableau a37).

*Les principales interventions en faveur des ménages.* – Les aides au soutien des ménages valdôtains sont accordées essentiellement par l'alimentation de fonds renouvelables ponctuels gérés par la société financière régionale Finaosta Spa.

L'octroi du crédit à l'habitat, soit-il pour l'acquisition, la construction ou la restauration d'un immeuble à l'usage d'habitation principale de l'emprunteur et de sa famille (LR n° 76/1984), s'avère être l'intervention la plus consistante. Au 30 septembre 2008, 7.000 contrats de crédit à l'habitat étaient en cours pour une exposition globale de 231 millions d'euros au total.

Dans le secteur des bâtiments résidentiels on peut profiter d'autres interventions, telles que l'octroi de prêts à l'habitat bonifiés, à partir du crédit à la régénération des bâtiments dans les centres historiques (LR n° 33/1973), dont le fonds renouvelable exploité atteint plus de 54 millions d'euros, jusqu'à le crédit aux coopératives immobilières pour la construction ou la régénération d'immeubles (LR n° 56/1986), plus de 120 entrepreneurs y ayant eu recours pour un total d'environ 4 millions d'euros.

Enfin, des mesures de soutien en faveur de certaines couches de la population (les ménages les plus modestes, les enfants, les handicapés, les personnes en difficulté et les étudiants), aussi bien que l'exonération fiscale pour des quantités données de certains biens de consommation, tels que sucre, café, bière et gasoil routier (celle-ci ayant une valeur annuelle d'environ 43 millions d'euros) s'ajoutent aux interventions dans le secteur de l'immobilier.

#### LES INCITATIONS PUBLIQUES AUX ENTREPRISES SELON LES DONNÉES DE LA CENTRALE DES RISQUES

Parmi leurs tâches envers les organismes publics, les banques et les autres intermédiaires financiers renseignent chaque mois la Centrale des risques (CR) sur l'encours des prêts subventionnés au secteur productif. Étant effectués par les entités soumises à la surveillance de *Banca d'Italia*, les signalements font référence au siège social des entreprises et surtout aux montants dépassant 75.000 euros.

En les comparant avec les données divulguées par le Ministère italien du développement économique et portant sur les subventions, non seulement en capital, disponibles par objet d'investissement, on peut observer qu'entre 2003 et 2006 les flux estimés des prêts subventionnés enregistrés dans la CR représentaient en moyenne 31% des crédits accordés au secteur productif.

Sur la base des renseignements collectés par la CR, qui, différemment des données du Ministère, permettent de mener une analyse selon les caractéristiques des entreprises, on peut observer qu'à fin 2007 l'encours des prêts subventionnés aux entreprises établies en Vallée d'Aoste a atteint 266 millions d'euros, en affichant un impact de 6,3% sur le PIB régional et de 16% sur les crédits au secteur productif; dans la moyenne des régions italiennes du Nord-Ouest ces pourcentages s'avèrent être moins prononcés (0,3% et 0,4% respectivement).

En 2007 86% des ressources ont été affectées au secteur des services; les 14% restantes ont été réparties de façon dégressive parmi le bâtiment, l'industrie au sens strict et l'agriculture (figure r4). En termes d'entreprises bénéficiaires, les prêts subventionnés présentaient les mêmes caractéristiques qualitatives des montants, les services ayant toutefois un impact inférieur en faveur des autres secteurs de l'activité économique.

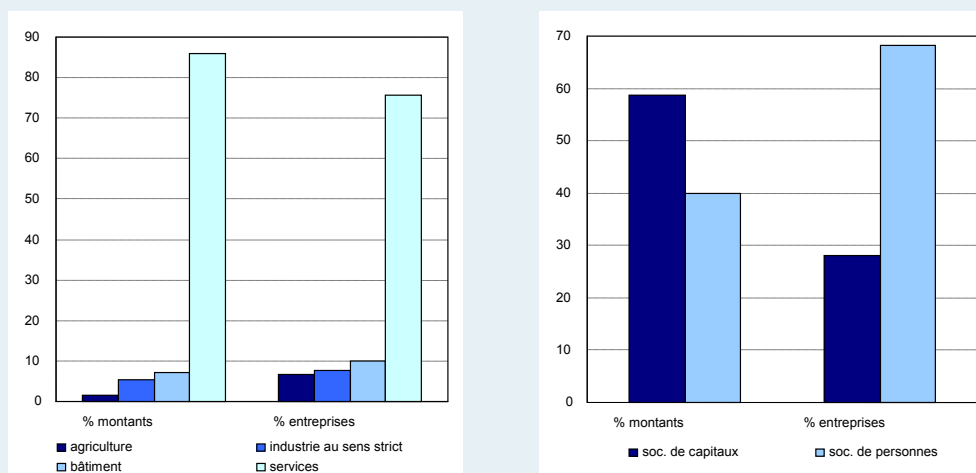
En ce qui concerne leur statut juridique, les sociétés de capitaux ont collecté près de 60% de l'encours des prêts subventionnés en 2007; par contre, en termes d'entreprises bénéficiaires, les prêts subventionnés ont été affectés de façon déséquilibrée en faveur des sociétés de personnes avec un décalage d'environ 40 points de pourcentage entre les deux catégories de sociétés.

L'analyse selon la taille des entreprises, menée sur la base de l'encours des crédits bancaires utilisés (créances en souffrance comprises), présente des résultats partiellement analogues; en 2007, 20% des ressources était consacré aux entreprises de grande taille, rentrant dans la catégorie de crédit utilisé non inférieur à 2,5 millions d'euros; elles représentaient 3% du total des entreprises bénéficiaires.

Figure r4

### Bénéficiaires et prêts subventionnés en Vallée d'Aoste en 2007

(en %)



Source: élaborations sur données de la Centrale des risques.

### Les mesures anti-crise prises au niveau régional au soutien des ménages et des entreprises

Afin de faire face à la situation «exceptionnelle» engendrée par la crise économique et financière, le Gouvernement de la Vallée d'Aoste (*Regione autonoma Valle d'Aosta*) a approuvé la loi régionale n°1, du 23 janvier 2003, qui édicte des mesures extraordinaires et urgentes en faveur des ménages et des entreprises visant à sauvegarder le pouvoir d'achat des revenus, encourager le développement économique et donner un nouvel élan à la compétitivité de l'appareil de production régional (tableau a38).

La principale mesure consiste à offrir aux entreprises et aux ménages la possibilité de surseoir à honorer les échéances dues au titre des contrats de crédit régionaux signés jusqu'au 28 février 2009 par l'intermédiaire de la société financière «Finaosta» et venant à échéance entre le 1<sup>er</sup> mars 2009 et le 28 février 2010, hors intérêts de retard et charges augmentatives du montant.

Encore, les entreprises bénéficient de la bonification d'intérêts régionale ayant augmenté de 50% à 75%, ainsi que du montant accru, dans les mêmes proportions, des garanties accordées par les sociétés de garantie mutuelle (*Consorti di garanzia fidi*), subordonnée aux accords conclus avec les banques agréées et visant au sursis de paiement des échéances dues pendant un an. La réduction de 3,9% à 2,9%, soit un point de pourcentage, du taux IRAP (impôt régional sur les activités productives) pour toute entreprise valdôtaine devrait s'ajouter aux interventions précitées; il s'agit d'une mesure introduite dès 2008 en faveur des entreprises avec une valeur de production nette et des frais de personnel en progression d'au moins 5% par rapport à la moyenne des trois années précédentes.

La loi régionale envisage aussi d'autres mesures concernant les cotisations sociales versées dans le cadre d'un régime de retraite complémentaire au nom des salariés suspendus ou en cessation d'activité et les versements volontaires de cotisations effectués en faveur de personnes en difficulté ou en état de nécessité, au cours des trois années séparant le travailleur de l'âge d'accès à la retraite.

Les ménages valdôtains peuvent aussi profiter des dégrèvements au titre d'une partie des factures d'électricité; uniquement pour les ménages les plus modestes, on a envisagé des primes extraordinaires de 300 euros sur les frais de chauffage de l'habitation principale et l'exonération du paiement aussi bien de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et que des tarifs établis pour les services publics dispensés par les collectivités locales.

Tout récemment on a adopté d'autres mesures au soutien de certains secteurs d'activité, telles que l'introduction d'incitations écologiques sur le remplacement des véhicules de catégorie environnementale inférieure à «Euro 2», cumulables avec les aides publiques analogues, et la possibilité pour les établissements de restauration localisés le long des pistes de ski et au service d'équipements sportifs ou de loisir ainsi que pour les hébergements hôteliers, d'augmenter de 40% leur volumétrie existante.

# ANNEXE STATISTIQUE

## LISTE DES TABLEAUX

### L'ÉCONOMIE RÉELLE

Tableau	a1	Valeur ajoutée et PIB par secteur d'activité économique en 2006
“	a2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2006
“	a3	Valeur ajoutée des services par branche en 2006
“	a4	Entreprises actives, inscrites et en cessation d'activité
“	a5	Patrimoine zootechnique et produits principaux
“	a6	Produits agricoles principaux
“	a7	Indicateurs conjoncturels pour l'industrie au sens strict
“	a8	Investissements, chiffre d'affaires et emploi dans les entreprises industrielles
“	a9	Répartition des grandes surfaces
“	a10	Fréquentation touristique par zone de provenance
“	a11	Commerce extérieur (caf-fab) par secteur
“	a12	Commerce extérieur (caf-fab) par aire géographique
“	a13	Salariés et forces de travail
“	a14	Répartition de l'emploi
“	a15	Mises au travail
“	a16	Heures de caisse d'indemnisation du chômage temporaire (CIG) autorisées
“	a17	Étrangers résidents par région italienne en 1991 et en 2001
“	a18	Évolution démographique par région italienne entre 2002 et 2008
“	a19	Impact des 5 premières nationalités étrangères en 2008
“	a20	Entreprises individuelles par nationalité de leur propriétaire en 2008
“	a21	Impact des salariés étrangers et italiens au sein des secteurs traditionnels

### L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Tableau	a22	Collecte bancaire - répartition par type d'instrument
“	a23	Crédits et créances en souffrance des banques par secteur d'activité économique
“	a24	Prêts et taux d'intérêts bancaires par secteur d'activité économique
“	a25	Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique
“	a26	Prêts bancaires de durée supérieure au court terme par objet
“	a27	Titres en dépôts et gestion auprès des banques
“	a28	Taux d'intérêts bancaires
“	a29	Structure du système financier

### LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

Tableau	a30	Dépenses publiques des Autorités locales hors paiements d'intérêts
“	a31	Coûts du service de santé
“	a32	Dépenses publiques d'investissements fixes

- “ a33 Recettes fiscales courantes des collectivités locales
- “ a34 La dette des Autorités locales
- “ a35 Interventions du Gouvernement régional en faveur du développement économique de la Vallée d’Aoste
- “ a36 Sources de financement de la politique régionale de développement 2007-13
- “ a37 Travaux publics – Programme prévisionnel pour la période 2007-09
- “ a38 Mesures anti-crise

Tableau a1

### Valeur ajoutée et PIB par secteur d'activité économique en 2006 (1)

(millions d'euros, indices chaînés, année de référence 2000, en %)

SECTEURS ET ENTRÉES	Valeurs absolues	Part en % (2)	Var. sur l'année précédente en %			
			2004	2005	2006	2007 (3)
Agriculture, sylviculture et pêche	40,8	1,5	-7,4	-3,8	-2,0	5,4
Industrie	694,2	24,8	2,4	1,4	0,8	-0,5
Industrie au sens strict	375,1	13,4	3,5	-1,7	-2,2	....
Construction	316,5	11,3	1,0	5,1	4,2	....
Services	2.059,5	73,7	1,7	-2,1	3,0	3,0
Commerce, hébergement, transports et communications	655,3	23,4	3,9	2,5	4,0	....
Activités financières, immobilier et activités de service aux entreprises	684,8	24,5	-0,3	-0,3	0,7	....
Administration publique, éducation, santé, action sociale et services domestiques	718,4	25,7	-0,6	-7,5	3,4	....
<b>Total valeur ajoutée</b>	<b>2.795,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>
<b>PIB</b>	<b>3.477,0</b>	<b>124,4</b>	<b>1,2</b>	<b>-1,5</b>	<b>2,3</b>	<b>1,9</b>
<b>PIB par habitant (4) (5)</b>	<b>32.775,9</b>	<b>130,5</b>	<b>4,1</b>	<b>0,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>

Source: élaborations sur données ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base, hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). – (2) L'emploi du chaînage présente un défaut d'additivité des composantes chaînées en valeur monétaire. Autrement dit, la somme des valeurs enchaînées de chaque composante d'un agrégat ne correspond pas à la valeur enchaînée de l'agrégat. – (3) Concernant 2007, estimations préliminaires agrégées seulement disponibles à un niveau sectoriel pour l'agriculture, l'industrie et les services. – (4) PIB aux prix de marché par habitant, en euros. – (5) Calcul de la part du PIB par habitant selon la formule: moyenne de l'Italie = 100.

Tableau a2

### Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2006 (1)

(millions d'euros, indices chaînés, année de référence 2000, en %)

BRANCHES	Valeurs absolues	Part en % (2)	Var. sur l'année précédente en %			
			2003	2004	2005	2006
Industrie alimentaire, des boissons et du tabac	40,2	15,0	-2,1	7,9	16,0	-11,8
Produits textiles et habillement	4,7	1,7	-5,0	-24,0	22,7	10,1
Tanneries, industrie du cuir, travail des peaux et activités assimilées	0,1	0,1	13,0	-26,9	15,9	-32,2
Industrie du papier, imprimerie et édition	5,8	2,2	11,8	-9,1	0,3	-4,9
Cokéfaction, raffinage, chimie, pharmacie	4,2	1,6	7,6	-24,7	-19,1	-9,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	8,3	3,1	8,9	-12,9	-1,7	5,4
Travail des métaux et fabrication de produits métalliques	77,6	29,1	1,9	0,1	-1,0	-4,0
Machines et équipements mécaniques, électriques et optiques, fabrication de matériel de transport	96,7	36,2	4,7	12,9	-3,6	-3,3
Travail du bois, caoutchouc, et autres produits manufacturiers	29,4	11,0	-6,2	4,0	-10,4	4,1
<b>Total</b>	<b>267,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1,7</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>-3,9</b>

Source: élaborations sur données ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base, hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). – (2) L'emploi du chaînage présente un défaut d'additivité des composantes chaînées en valeur monétaire. Autrement dit, la somme des valeurs enchaînées de chaque composante d'un agrégat ne correspond pas à la valeur enchaînée de l'agrégat.

Tableau a3

### Valeur ajoutée des services par branche en 2006 (1)

(millions d'euros, indices chaînés, année de référence 2000, en %)

BRANCHES	Valeurs absolues	Part en % (2)	Var. sur l'année précédente en %			
			2003	2004	2005	2006
Commerce et réparation	239,5	11,7	-13,3	3,0	3,2	3,7
Hébergement et restaurants	205,7	10,1	7,5	-2,0	-2,2	0,0
Transports, entreposage et communications	212,5	10,4	-3,7	13,9	7,5	9,1
Activités financières	108,9	5,3	-3,2	8,6	-2,3	6,3
Différentes activités de service aux entreprises et ménages (3)	576,8	28,2	2,5	-1,7	0,0	0,0
Administration publique (4)	339,6	16,6	6,2	-6,4	-9,4	5,6
Éducation	150,6	7,4	5,0	2,9	-3,1	-4,5
Santé et action sociale	179,6	8,8	4,7	4,7	-7,3	5,0
Services collectifs, sociaux et personnels	23,7	1,2	2,2	48,5	-13,7	21,1
Ménages privés employant du personnel domestique	9,0	0,4	-11,8	-4,2	3,1	-3,8
<b>Total</b>	<b>2.045,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>3,0</b>

Source: élaborations sur données ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base, hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). – (2) L'emploi du chaînage présente un défaut d'additivité des composantes chaînées en valeur monétaire. Autrement dit, la somme des valeurs enchaînées de chaque composante d'un agrégat ne correspond pas à la valeur enchaînée de l'agrégat. – (3) Y compris immobilier, location, informatique, recherche et autres activités de service aux entreprises. – (4) Y compris défense et sécurité sociale obligatoire.

Tableau a4

### Entreprises actives, inscrites et en cessation d'activité (1)

(en unités)

SECTEURS	2007			2008		
	Inscrites	En cessation d'activité	Actives à la fin de la période	Inscrites	En cessation d'activité	Actives à la fin de la période
Agriculture, sylviculture et pêche	80	141	2.292	60	167	2.181
Industrie au sens strict	52	69	1.099	49	57	1.087
Construction	266	189	2.778	214	212	2.798
Commerce	141	152	2.497	152	201	2.438
dont: <i>de gros</i>	92	94	1.642	100	131	1.597
Hébergement et restaurants	84	80	1.508	80	84	1.471
Transports et communications	12	20	296	6	19	289
Immobilier, location, informatique et recherche	68	85	1.267	74	71	1.318
Autres services	48	59	937	46	59	921
Entreprises non classées	237	122	121	212	128	125
<b>Total</b>	<b>988</b>	<b>917</b>	<b>12.795</b>	<b>893</b>	<b>998</b>	<b>12.628</b>

Source: InfoCamere – Movimprese.

(1) Données des entreprises en cessation d'activité corrigées des cessations d'office.

Tableau a5

### Patrimoine zootechnique et produits principaux

(en unités et variations en %)

PÉRIODES	Bovins	Ovins	Caprins	Lait (1)	Fromage <i>Fontina</i> (2)
			Volumes		
2006	37.295	2.652	4.749	530	415
2007	35.971	2.731	4.844	530	395
2008	37.605	2.893	4.918	460	....
			Variations sur l'année précédente en %		
2007	-3,6	3,0	2,0	0,0	-4,8
2008	4,5	5,9	1,5	-13,2	....

Source: Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (*Regione autonoma Valle d'Aosta*).

(1) Milliers de quintaux. – (2) Milliers d'unités.

Tableau a6

### Produits agricoles principaux

(en quintaux, hectares et variation en %)

ENTRÉES	2008 (1)		Var. sur l'année précédente en %	
	Production	Surface cultivée	Production	Surface cultivée
Pommes	40.000	400	14,3	-4,8
Vigne	23.800	550	-4,8	-1,8
<i>Vin</i> (2)	17.200	....	-1,7	....
Pommes de terre	21.600	120	-10,0	0,0
Maïs	1.200	20	-20,0	0,0

Source: ISTAT et Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (*Regione autonoma Valle d'Aosta*).

(1) Données provisoires. – (2) Hectolitres.

Tableau a7

Indicateurs conjoncturels pour l'industrie au sens strict						
(en %)						
PÉRIODES	Taux d'utilisation des capacités	Niveau des commandes		Niveau de la production (1)	Compétitivité (1)	
		Extérieur (1)	Total (1)		Intérieur (2)	Extérieur (3)
2006 (4)	71,7	18,5	12,7	13,7	2,0	4,3
2007 (4)	73,9	10,7	8,4	16,0	6,2	5,6
2008 (4)	70,9	10,2	5,2	-3,4	-0,5	5,1
2007 – 1 <sup>er</sup> trim.	72,3	-7,1	0,0	7,7	10,7	11,1
2 <sup>ème</sup> trim.	75,0	25,0	16,7	17,1	5,0	0,0
3 <sup>ème</sup> trim.	74,2	33,3	28,6	29,2	0,0	0,0
4 <sup>ème</sup> trim.	73,9	-8,3	-11,5	10,0	9,1	11,1
2008 – 1 <sup>er</sup> trim.	71,5	6,3	-18,5	-19,4	0,0	0,0
2 <sup>ème</sup> trim.	73,6	9,1	14,3	12,5	-7,1	0,0
3 <sup>ème</sup> trim.	67,3	11,1	21,4	0,0	5,3	7,1
4 <sup>ème</sup> trim.	71,2	14,3	3,7	-6,9	0,0	13,3
2009 – 1 <sup>er</sup> trim.	69,2	-35,7	-20,0	-12,1	-9,5	-15,4
2 <sup>ème</sup> trim.	–	0,0	-17,2	-6,1	–	–

Source: élaborations sur données Confindustria Valle d'Aosta, *Enquête prévisionnelle trimestrielle*. Données définitives pour le taux d'utilisation des capacités, pour la part des commandes au-delà de 3 mois et pour la compétitivité.

(1) Solde des réponses positives "en hausse" et négatives "en baisse" fournies par les interviewés. – (2) Par rapport aux concurrents étrangers. – (3) Sur les marchés internationaux. – (4) Moyenne des quatre données trimestrielles.

Tableau a8

Investissements, chiffre d'affaires et emploi dans les entreprises industrielles				
(en unités et variations par rapport à l'année précédente en %)				
ENTRÉES	2007		2008	
	N.br. entreprises	Var. en %	N.br. entreprises	Var. en %
Investissements	29	37,4	24	63,7
Chiffre d'affaires	31	20,3	27	-14,6
Emploi	31	0,8	28	-6,3

Source: Banca d'Italia, *Enquête sur les entreprises de l'industrie au sens strict*. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

Tableau a9

## Répartition des grandes surfaces

(en unités et milliers de mètres carrés)

ENTRÉES	Commerces			Surface de vente			Salariés		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Non spécialisées	39	39	42	34,8	34,8	39,2	922	897	1.012
- Grands Magasins	3	4	7	2,7	3,5	6,0	32	41	89
- Hypermarchés	2	2	2	15,2	15,6	15,6	491	502	495
- Supermarchés	12	11	14	10,4	9,2	11,7	261	220	318
- Minimarchés	22	22	19	6,5	6,5	5,9	138	134	110
Spécialisées (GSS)	8	8	9	30,1	30,1	31,6	72	73	97
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>51</b>	<b>64,9</b>	<b>64,9</b>	<b>70,8</b>	<b>994</b>	<b>970</b>	<b>1.109</b>

Source: Ministère italien du développement économique.

(1) Données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Tableau a10

## Fréquentation touristique par zone de provenance (1)

(en % et nombre moyen de jours)

ZONE DE PROVENANCE	Arrivées			Séjours			Séjour moyen	
	Parts 2008	Var. sur l'année précédente en %		Parts 2008	Var. sur l'année précédente en %		2007	2008
		2007	2008		2007	2008		
Italie	67,7	2,8	0,8	66,2	-1,1	-3,1	3,6	3,5
dont: <i>Lombardie</i>	31,7	4,5	4,4	31,5	3,8	-1,1	3,6	3,4
<i>Piémont</i>	23,2	6,5	4,6	20,4	0,7	-0,4	3,2	3,0
<i>Ligurie</i>	10,4	5,0	-3,8	11,7	-2,7	-4,6	4,0	3,9
Étranger	32,3	-2,1	2,7	33,8	-4,8	6,6	3,6	3,7
dont: <i>Royaume-Uni</i>	22,0	-2,5	2,4	32,2	-6,8	6,1	5,3	5,5
<i>France</i>	24,2	-3,0	-0,1	15,1	-6,5	-0,5	2,3	2,3
<i>Russie</i>	2,6	20,6	32,6	5,0	16,1	42,7	6,7	7,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>0,0</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>

Source: Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (*Regione autonoma Valle d'Aosta*).

(1) Les données se réfèrent aux flux régionaux enregistrés auprès des hébergements hôteliers et extra-hôteliers.

**Commerce extérieur (caf-fab) par secteur***(en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)*

SECTEURS	Exportations			Importations		
	2008	Variations		2008	Variations	
		2007	2008		2007	2008
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3	57,9	-48,2	6,7	12,7	-18,2
Industries extractives	0,3	::	::	26,3	39,9	-25,6
Produits alimentaires, boissons et tabac	43,0	46,9	-14,8	12,5	7,8	-9,2
Industrie textile et habillement	0,9	-45,0	57,6	3,0	8,3	-26,3
Cuir et articles en cuir	0,6	-48,9	-19,8	2,4	-7,7	-26,5
Produits du bois et du liège, vannerie	0,1	8,0	-59,5	5,1	1,6	-13,6
Industrie du papier, imprimerie et édition	5,1	11,7	-3,9	1,6	7,7	-9,6
Coke, produits pétroliers raffinés et combustibles nucléaires	..	::	-46,2	..	-82,3	-50,5
Produits chimiques et fibres synthétiques	0,6	-83,0	31,7	10,9	-14,5	17,6
Produits en caoutchouc et en plastique	9,9	5,4	5,9	8,4	19,2	-28,0
Produits minéraux non métalliques	4,8	14,2	0,4	2,0	-36,3	-3,2
Métaux de base, produits du travail des métaux	504,4	57,5	-22,3	273,5	44,4	-30,6
Machines et équipements mécaniques	62,2	41,7	3,2	30,5	34,5	17,0
Appareils électriques et optiques	21,6	39,9	-32,6	14,4	-0,9	1,1
Matériel de transport	47,8	27,7	3,0	6,5	23,3	-0,8
Autres produits manufacturés	15,2	-12,3	1,1	5,2	-43,6	116,0
Autres activités	..	-24,8	::	0,4	-22,4	116,1
<b>Total</b>	<b>717,0</b>	<b>48,6</b>	<b>-18,1</b>	<b>409,5</b>	<b>-34,5</b>	<b>-24,0</b>

Source: élaborations sur données ISTAT. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

**Commerce extérieur (caf-fab) par aire géographique***(en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)*

PAYS ET AIRES	Exportations			Importations		
	2008	Variations		2008	Variations	
		2007	2008		2007	2008
<b>Pays UE</b>	<b>408,6</b>	<b>68,4</b>	<b>-26,5</b>	<b>260,2</b>	<b>45,0</b>	<b>-22,9</b>
Zone euro	319,4	54,4	-16,5	186,3	32,3	-19,9
dont: <i>France</i>	117,5	64,9	-10,4	27,6	1,9	-6,9
<i>Allemagne</i>	132,5	45,4	-17,1	76,7	60,6	-14,7
<i>Espagne</i>	20,8	70,1	-30,0	1,9	62,7	-17,2
Autres pays UE	89,2	::	-48,4	73,9	84,5	-29,6
dont: <i>Royaume-Uni</i>	39,5	39,3	-26,5	63,7	100,0	-32,9
<i>Suède</i>	3,4	::	-94,6	0,5	41,9	-39,4
<b>Pays non UE</b>	<b>308,5</b>	<b>23,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>149,3</b>	<b>19,9</b>	<b>-25,8</b>
Pays de l'Europe centrale et orientale	17,0	-15,1	89,1	42,6	40,0	-29,2
Autres pays européens	158,7	13,0	-9,6	16,3	16,3	-56,8
dont: <i>Suisse</i>	158,3	12,9	-9,5	15,6	15,4	-55,8
Amérique du Nord	14,8	14,6	-9,6	1,6	-25,3	-29,0
dont: <i>Etats-Unis d'Amérique</i>	13,3	1,4	2,2	0,9	-33,5	-35,6
Amérique centrale et du Sud	51,4	58,9	17,4	21,1	-4,2	-38,5
Asie	45,6	23,1	-15,8	35,4	-10,4	-0,6
dont: <i>Chine</i>	20,2	58,6	5,6	26,0	74,9	-5,9
<i>Japon</i>	1,8	-20,4	-34,5	0,6	-46,1	-36,9
<i>EDA (1)</i>	18,3	-30,9	3,7	4,9	-44,3	::
<i>Inde</i>	2,5	::	-72,8	0,5	::	::
Autres pays non UE	21,0	::	-0,8	32,3	::	4,2
<b>Total</b>	<b>717,0</b>	<b>48,6</b>	<b>-18,1</b>	<b>409,5</b>	<b>34,5</b>	<b>-24,0</b>

Source: élaborations sur données ISTAT. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Économies dynamiques d'Asie: Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

Tableau a13

## Salariés et forces de travail

(variations sur la période correspondante en % et en %)

PÉRIODES	Salariés					Total	Demandeurs d'emploi	Forces de travail	Taux de chômage (1)	Taux de participation au marché du travail (1) (2)	Taux d'emploi (1) (2)
	Agriculture	Industrie au sens strict	Construction	Services	dont: commerce						
2006	2,2	-5,3	-0,4	3,0	4,4	1,4	-6,3	1,2	3,0	69,1	67,0
2007	-17,7	1,5	1,8	3,4	1,4	1,9	7,9	2,1	3,2	70,4	68,1
2008	3,4	1,4	1,4	0,0	7,3	0,5	3,1	0,6	3,3	70,2	67,9
2007 – 2 <sup>ème</sup> sem.	-28,5	-8,1	1,4	4,3	4,2	0,7	34,2	1,5	3,4	70,3	67,8
2008 – 1 <sup>er</sup> sem.	-1,4	-3,1	7,4	0,1	1,0	0,5	5,8	0,7	3,1	70,4	68,3
2 <sup>ème</sup> sem.	9,3	6,2	-4,7	0,0	14,1	0,5	0,8	0,5	3,4	70,0	67,6

Source: ISTAT, *Enquête sur les forces de travail*. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) En %. – (2) Population âgée de 15 à 64 ans.

Tableau a14

## Répartition de l'emploi

(en milliers d'unités et en %)

CATÉGORIES	Actifs occupés	Part en %	Var. sur l'année précédente en %		
			2006	2007	2008
Total	56,9	100,0	1,4	1,9	0,5
dont: femmes	24,6	43,2	1,4	2,6	1,5
hommes	32,3	56,8	1,4	1,4	-0,2
Salariés	40,6	100,0	1,5	0,0	0,8
dont: femmes	19,4	47,7	0,1	1,2	3,8
hommes	21,2	52,3	2,7	-1,0	-1,7
Non salariés	16,3	100,0	1,2	6,8	-0,3
dont: femmes	5,2	31,8	6,6	7,7	-6,1
hommes	11,1	68,2	-1,3	6,4	2,8

Source: ISTAT, *Enquête sur les forces de travail*. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

<b>Mises au travail</b> (en unités et en %)					
CATÉGORIES	2008	Part en %		Var. sur l'année précédente en %	
		dont: <i>hommes</i>		2007	2008
Par branche d'activité économique					
Agriculture	2.256	6,4	83,6	- 5,8	11,0
Industrie	4.605	13,2	89,0	3,4	- 1,4
Services	28.127	80,4	36,2	17,1	23,8
Par type de contrat					
CDD	27.423	78,4	44,1	17,9	22,7
CDI	7.565	21,6	53,7	- 0,8	6,9
<i>Intérimaire</i>	<i>2.944</i>	<i>8,4</i>	<i>36,2</i>	<i>- 34,7</i>	<i>135,3</i>
<i>Apprentissage</i>	<i>2.314</i>	<i>6,6</i>	<i>54,2</i>	<i>- 12,5</i>	<i>- 2,7</i>
Par temps de travail					
À temps partiel	7.225	20,6	25,9	7,9	33,9
À plein temps	27.763	79,4	51,5	14,0	15,5
Par nationalité					
Italiens	31.626	90,4	45,4	11,3	30,8
UE	1.225	3,5	42,8	90,8	- 43,3
Pays non UE	2.137	6,1	54,3	- 4,7	- 30,6
<b>Totale</b>	<b>34.988</b>	<b>100,0</b>	<b>46,2</b>	<b>12,8</b>	<b>18,9</b>

Source: Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (*Regione autonoma Valle d'Aosta*).

Tableau a16

### Heures de caisse d'indemnisation du chômage temporaire (CIG) autorisées

(en milliers d'heures et variations sur la période correspondante en %)

SECTEURS	Régime ordinaire			Total (1)		
	2008	Variations		2008	Variations	
		2007	2008		2007	2008
Agriculture	1,0	-12,5	21,9	1,0	-12,5	21,9
Industrie au sens strict (2)	226,2	-69,6	86,0	527,9	-30,2	-7,2
Alimentaire	0,3	-	::	0,3	::	-98,8
Métallurgie	6,7	::	279,5	6,7	::	279,5
Mécanique	201,3	-68,5	93,9	467,0	-22,7	-11,6
Chimie	6,6	-82,5	-17,0	30,0	-82,5	278,3
Travail des minéraux	10,1	-57,1	31,5	10,1	-57,1	31,5
Papier et imprimerie	0,8	::	124,4	0,8	::	124,4
Secteurs divers (3)	0,4	::	::	13,1	::	::
Construction	5,7	::	663,5	43,9	-62,4	290,4
Transports et communications	0,7	::	54,4	1,7	::	254,8
Commerce	-	-	-	3,1	::	::
Travailleurs du bâtiment (régime spécial)	-	-	-	559,3	-33,0	14,9
<b>Total</b>	<b>233,7</b>	<b>-69,3</b>	<b>89,0</b>	<b>1.137,0</b>	<b>-32,1</b>	<b>6,4</b>

Source: Institut italien de sécurité sociale (INPS).

(1) Y compris CGI-régime ordinaire, CGI-régime extraordinaire et CGI-régime spécial d'indemnisation des travailleurs du bâtiment (*Gestione speciale per l'edilizia*). – (2) En raison des arrondis, la somme des données peut présenter une différence avec les totaux. – (3) Y compris les secteurs suivant: industries extractives, travail du bois, industrie textile, habillement, industrie du cuir et travail des peaux, distribution d'électricité et de gaz.

Tableau a17

### Étrangers résidents par région italienne en 1991 et en 2001

(en milliers d'unités, parts et variations en %)

AIRES GÉOGRAPHIQUES	1991			2001		
	Étrangers résidents	Répartition en %	Parts sur le total régional en %	Étrangers résidents	Répartition en %	Parts sur le total régional en %
Piémont	24,7	6,9	0,6	110,4	8,3	2,6
Vallée d'Aoste	0,8	0,2	0,7	2,6	0,2	2,2
Lombardie	77,3	21,7	0,9	319,6	23,9	3,5
Ligurie	11,1	3,1	0,7	36,0	2,7	2,3
Nord-Ouest	113,9	32,0	0,8	468,5	35,1	3,1
Italie	356,2	100,0	0,6	1.334,9	100,0	2,3

Source: ISTAT, Recensements de la population.

Tableau a18

### Évolution démographique par région italienne entre 2002 et 2008 (1)

(en milliers d'unités, parts et variations en %)

AIRES GÉOGRAPHIQUES	2008			Taux de croissance de la population 2002-08	Contributions à la croissance			Autre (2)
	Étrangers résidents	Population résidente	Part des étrangers		Solde naturel	Solde migratoire extérieur	Solde migratoire intérieur	
Piémont	310,5	4.401,3	7,1	4,5	-1,5	4,4	0,4	1,2
Vallée d'Aoste	6,6	126,0	5,2	5,4	-0,5	3,2	2,4	0,3
Lombardie	815,3	9.642,4	8,5	6,7	0,4	4,7	1,1	0,6
Ligurie	90,9	1.609,8	5,6	2,5	-3,6	3,4	0,8	2,0
Nord-Ouest	1.223,4	15.779,5	7,8	5,6	-0,6	4,5	0,8	0,9
Italie	3.432,7	59.619,3	5,8	4,6	-0,1	3,4	0,3	1,0

Source: élaborations sur données ISTAT, *Statistiques démographiques*.

(1) Données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année prise en considération. – (2) Solde des inscriptions et radiations par d'autres raisons.

Tableau a19

### Impact des 5 premières nationalités étrangères en 2008 (1)

(en %)

AIRES GÉOGRAPHIQUES	Pays d'origine des étrangers									
	1	2	3	4	5					
Piémont	Roumanie	33,0	Maroc	17,2	Albanie	12,4	Chine	3,4	Pérou	3,0
Vallée d'Aoste	Maroc	28,1	Roumanie	18,7	Albanie	11,2	Tunisie	7,4	France	4,0
Lombardie	Roumanie	11,7	Maroc	10,9	Albanie	10,1	Égypte	6,0	Philippines	4,8
Ligurie	Équateur	19,0	Albanie	17,5	Maroc	10,7	Roumanie	8,7	Pérou	3,5
Nord-Ouest	Roumanie	17,0	Maroc	12,6	Albanie	11,2	Équateur	4,5	Égypte	4,4
Italie	Roumanie	18,2	Albanie	11,7	Maroc	10,7	Chine	4,6	Ukraine	3,9

Source: ISTAT, *Statistiques démographiques*.

(1) Toutes les données ci-dessus représentent les parts en pourcentage des habitants en provenance des pays indiqués sur le total de la population immigrée résidente au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Tableau a20

<b>Entreprises individuelles par nationalité de leur propriétaire en 2008 (1)</b>				
<i>(en milliers d'unités et parts en %)</i>				
AIRE GÉOGRAPHIQUE	Entreprises individuelles avec propriétaire d'un pays non européen	Total des entreprises individuelles	Parts en %	
			Par rapport au total des entreprises de citoyens non européens	Par rapport au total des entreprises individuelles
Piémont	18,2	272,7	7,6	6,7
Vallée d'Aoste	0,3	7,9	0,1	3,7
Lombardie	44,6	435,0	18,5	10,3
Ligurie	8,8	91,7	3,7	9,6
Nord-Ouest	71,9	807,2	29,9	8,9
Italie	240,6	3.432,9	100,0	7,0

Source: élaborations sur données InfoCamere–Movimprese.

(1) Données de fin d'année.

Tableau a21

### Impact des salariés étrangers et italiens au sein des secteurs traditionnels (1) (2)

*(en %)*

AIRE GÉOGRAPHIQUE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	Étrangers								
Piémont	65,8	66,0	70,7	70,0	69,2	68,4	68,1	70,0	68,9
Vallée d'Aoste	77,6	77,5	78,3	78,8	79,6	79,2	78,3	79,2	78,0
Lombardie	63,4	60,6	64,2	64,3	65,5	64,9	63,1	63,7	61,8
Ligurie	61,8	63,4	68,3	68,8	68,7	68,2	67,7	69,3	68,3
Nord-Ouest	64,0	62,1	66,0	66,0	66,6	66,0	64,7	65,6	64,1
Italie	71,0	70,3	72,8	72,6	72,1	71,7	70,9	72,1	70,9
	Italiens								
Piémont	47,2	46,9	47,3	47,3	47,5	47,4	47,2	47,1	45,9
Vallée d'Aoste	56,3	55,2	55,4	55,5	55,9	55,2	54,7	54,6	52,9
Lombardie	49,3	47,5	47,3	47,2	47,9	47,8	47,2	47,1	45,9
Ligurie	48,6	48,7	48,7	48,9	49,0	49,2	49,1	49,6	48,2
Nord-Ouest	48,7	47,5	47,5	47,4	48,0	47,9	47,5	47,4	46,1
Italie	55,0	54,5	54,6	54,5	54,4	54,2	53,7	53,6	52,4

Source: élaborations sur données de l'Institut italien d'assurance accidents du travail (INAIL), *Centre d'observation des salariés*. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Le calcul des parts se réfère, respectivement, au total des salariés étrangers et au total des salariés italiens. - (2) Les secteurs traditionnels comprennent les branches suivant: agriculture sylviculture et pêche; industries extractives; industrie alimentaire, des boissons et du tabac; industrie textile et habillement; industrie du cuir, travail des peaux et industrie de la chaussure; travail du bois; équipements du foyer; industrie du papier, imprimerie et édition; travail des minéraux non métalliques et métalliques; autres industries manufacturières; construction; commerce; hébergement et restaurants; matériel de transport; autres services collectifs et ménages privés employant du personnel domestique.

## Collecte bancaire – répartition par type d'instrument (1)

(encours de fin de période en millions d'euros)

PÉRIODES	Dépôts			Titres obligataires (3)	Total
	dont (2):		Total		
	Comptes courants	Mises en pension			
déc. 2006	2.030,1	1.622,6	243,0	505,0	2.535,0
déc. 2007	2.119,1	1.662,1	301,7	514,8	2.633,9
sept. 2008	2.299,3	1.684,6	416,1	618,1	2.917,4
déc. 2008	2.385,4	1.839,2	324,3	....	....
dont: ménages-consommateurs					
déc. 2006	1.220,3	901,1	190,0	456,9	1.677,1
déc. 2007	1.309,1	939,3	243,4	459,6	1.768,7
sept. 2008	1.431,1	958,9	332,7	553,8	1.984,9
déc. 2008	1.452,4	1.018,7	255,5	....	....
dont: entreprises					
déc. 2006	488,2	428,0	31,3	40,8	529,0
déc. 2007	541,1	485,4	34,9	49,3	590,3
sept. 2008	552,7	460,0	43,1	54,2	606,9
déc. 2008	581,2	512,8	33,5	....	....

(1) Les données de fin de période se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Cf. section: *Rappel méthodologique*. – (2) Données des Administrations publiques centrales italiennes exclues. – (3) Données issues des informations sur les titres détenus par les banques pour le compte de tiers. Les données se réfèrent jusqu'à la date de 30 septembre 2008 puisque les nouveaux rapports exigent une définition de l'agrégat différente engendrant un inévitable bris dans la série chronologique à partir du 31 décembre.

Tableau a23

### Crédits et créances en souffrance des banques par secteur d'activité économique (1)

(encours de fin de période en millions d'euros)

SECTEURS	Crédits (2)			Créances en souffrance		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Administration publique	88,1	79,1	71,2	-	-	-
Sociétés financières et d'assurance	56,1	42,6	22,7	0,1	0,2	0,2
Sociétés non financières (a)	1.394,4	1.605,5	1.627,8	44,7	57,8	43,5
dont: de moins de 20 salariés (3)	197,2	207,8	212,1	7,8	8,0	5,2
Entrepreneurs individuels (b) (4)	203,4	213,4	214,5	12,2	10,0	6,5
Ménages-consommateurs	592,3	628,2	635,2	10,6	11,7	9,7
Entreprises (a+b)	1.597,8	1.605,5	1.627,8	56,9	57,8	43,5
dont: industrie manufacturière	249,0	288,2	296,0	27,6	25,0	19,6
construction	253,9	286,5	291,4	11,0	13,4	9,9
services	674,9	661,9	677,8	15,3	16,7	13,3
<b>Total</b>	<b>2.334,3</b>	<b>2.355,5</b>	<b>2.357,6</b>	<b>67,6</b>	<b>69,7</b>	<b>53,3</b>

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Cf. section: *Rappel méthodologique*. – (2) Les données sur les crédits ne tiennent pas compte des opérations de mise en pension et des créances en souffrance. – (3) Sociétés en commandite simple et sociétés en nom collectif de moins de 20 salariés. Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de plus de 5 et moins de 20 salariés. – (4) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de 5 salariés maximum.

Tableau a24

### Prêts et taux d'intérêts bancaires par secteur d'activité économique (1)

(en %)

PÉRIODES	Administrations publiques	Sociétés financières et d'assurance	Sociétés non financières (a)		Ménages		Entreprises (a)+(b)			Total	
			De moins de 20 salariés (2)	Entrepreneurs individuels (b)(3)	Consommateurs	Industrie manufacturière	Construction	Services			
Variations des prêts sur la période correspondante (4)											
2006	9,0	-12,2	1,9	11,1	5,7	16,3	2,4	10,0	13,8	6,6	4,6
2007	-10,3	-24,0	-0,2	5,4	4,9	6,1	0,5	15,7	12,8	-1,9	0,9
2008	-9,9	-46,7	1,5	2,1	0,5	1,1	1,4	2,7	1,7	2,4	0,1
Taux d'intérêts sur les prêts à court terme (5)											
2006	::	4,15	7,50	9,53	9,99	9,17	7,66	5,92	8,48	8,85	7,68
2007	::	5,24	8,14	9,91	10,45	9,74	8,28	7,07	9,07	9,20	8,33
2008	::	4,88	7,64	9,69	10,00	9,14	7,76	6,57	8,33	8,81	7,76

(1) Les données de fin de période se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Cf. section: *Rappel méthodologique*. – (2) Sociétés en commandite simple et sociétés en nom collectif de moins de 20 salariés. Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de plus de 5 et moins de 20 salariés. – (3) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de 5 salariés maximum. – (4) Les données sur les prêts ne tiennent pas compte des opérations de mise en pension et des créances en souffrance. – (5) On n'a tenu compte que des opérations en euros. Les données se réfèrent aux risques à liquidation automatique et aux risques à caractère révocable. Elles sont issues de l'*Enquête sur les taux d'intérêts actifs*.

**Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique (1)***(encours de fin de période en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)*

BRANCHES	2006	2007	2008	Variations	
				2007	2008
Agriculture, sylviculture, pêche	49,9	48,6	48,4	-2,7	-0,4
Produits énergétiques	362,2	313,1	306,6	-13,6	-2,1
Industrie des minéraux et des métaux	120,2	139,9	157,9	16,4	12,9
Travail des minéraux et produits non métalliques	16,0	17,2	19,3	7,4	12,2
Industrie chimique	1,2	1,5	1,0	27,5	-32,9
Produits métalliques, sauf machines et matériel de transport	16,6	25,1	16,9	50,8	-32,8
Machines agricoles et industrielles	10,3	7,8	16,4	-24,1	110,6
Machines pour bureau et produits assimilés	3,4	3,0	2,9	-11,4	-4,0
Matériel, équipement et distribution d'électricité	5,3	4,8	8,7	-9,7	82,2
Matériel de transport	2,2	2,9	2,4	33,5	-16,3
Industrie alimentaire et du tabac	45,0	50,8	47,5	13,0	-6,5
Industrie textile et de la chaussure, habillement	3,6	4,4	3,5	21,7	-20,5
Industrie du papier, imprimerie, édition	4,7	4,5	5,0	-3,2	9,4
Produits en caoutchouc et plastique	0,8	0,7	1,3	-3,9	77,4
Autres produits industriels	27,6	32,8	20,9	19,0	-36,3
Construction et travaux publics	253,9	286,5	291,4	12,8	1,7
Service du commerce, récupération, réparation	150,2	160,6	172,6	7,0	7,5
Hébergement et commerces	84,1	91,1	101,0	8,3	10,8
Transports intérieurs	38,4	31,1	29,6	-19,0	-4,8
Transports maritimes et aériens	9,2	5,7	6,0	-37,9	4,9
Services assimilés aux transports	178,2	167,9	134,0	-5,8	-20,2
Services des communications	1,1	0,4	0,4	-58,4	-3,5
Autres services marchands	213,7	205,0	234,1	-4,1	14,2
<b>Total branches</b>	<b>1.597,8</b>	<b>1.605,5</b>	<b>1.627,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,4</b>

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Les données sur les prêts ne tiennent pas compte des opérations de mise en pension et des créances en souffrance. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

Tableau a26

<b>Prêts bancaires de durée supérieure au court terme par objet (1)</b> (encours de fin d'année en millions d'euros et variations en pourcentage)			
ENTRÉES	2008	Variations	
		2007	2008
Construction	434,0	-2,8	1,3
dont: <i>logements</i>	211,1	17,0	7,1
<i>bâtiments non résidentiels</i>	219,4	-11,2	-0,3
<i>ouvrages du génie civil</i>	3,5	-53,8	-68,7
Achat de machines, équipement et matériel de transport	302,8	-11,4	-9,5
Achat d'immeubles	499,5	6,0	5,7
dont: <i>logements ménages-consommateurs</i>	417,0	7,6	7,5
Achat de biens durables – ménages-consommateurs	58,1	-14,3	-0,6
Autres investissements	547,4	2,6	5,1
<b>Total</b>	<b>1.841,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>1,5</b>

Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Les données se réfèrent au secteur de destination du prêt.

Tableau a27

<b>Titres en dépôts et gestion auprès des banques (1)</b> (encours de fin de période en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)						
ENTRÉES	Total		dont: ménages- consommateurs		dont: entreprises	
	déc. 2007	sept. 2008	déc. 2007	sept. 2008	déc. 2007	sept. 2008
	Encours					
Titres en dépôts	2.161,9	2.185,9	1.118,9	1.178,7	123,3	120,4
dont: <i>titres d'État italiens</i>	453,4	530,1	423,2	495,3	24,6	28,9
<i>obligations</i>	292,1	341,1	238,9	284,0	51,2	55,4
<i>actions</i>	925,6	904,7	25,8	27,8	5,4	3,8
<i>parts d'OPC (2)</i>	435,6	365,6	398,0	336,9	37,6	28,6
Gestions patrimoniales	118,5	34,2	73,4	31,4	3,3	2,8
	Variations					
Titres en dépôts	5,7	3,0	7,5	5,1	40,0	26,4
dont: <i>titres d'État italiens</i>	27,0	18,7	29,3	18,9	35,6	15,6
<i>obligations</i>	40,9	35,3	25,3	23,6	231,0	170,5
<i>actions</i>	1,3	-0,7	-5,2	6,0	-8,1	-30,3
<i>parts d'OPC (2)</i>	-13,5	-19,2	-13,4	-18,3	-14,8	-28,3
Gestions patrimoniales	-57,1	-72,2	-23,9	-61,4	-40,0	-33,8

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Titres en valeur nominale. Hors titres de créance émis par des banques. Cf. section: *Rappel méthodologique*. – (2) Organismes de placement collectif. Hors parts déposées par la clientèle sans un contrat de dépôt explicite.

## Taux d'intérêt bancaires (1)

(en %)

ENTRÉES	déc. 2006	déc. 2007	déc. 2008	mars 2009
			Taux actifs (2)	
Prêts à court terme (3)	7,68	8,33	7,76	6,42
Prêts à moyen et à long terme (4)	4,97	6,21	5,96	4,67
dont: <i>crédit à l'habitat aux ménages- consommateurs</i> (4)	5,11	5,93	5,49	4,55
			Taux passifs	
Comptes courants (5)	1,25	1,81	1,84	0,88

Source: *Enquêtes sur les taux d'intérêt actifs et passifs*. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie et aux opérations en euros. – (2) Les taux effectifs se réfèrent aux crédits accordés en faveur de la clientèle ordinaire déclarée à la Centrale des risques durant le dernier mois du trimestre de référence. Les informations sur les taux actifs sont collectées individuellement pour chaque client: les crédits accordés à la clientèle ordinaire relatifs à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, le montant du crédit accordé ou exploité communiqué à la Centrale des risques atteint ou dépasse 75.000 euros font l'objet de l'étude. – (3) Les données se réfèrent aux risques à liquidation automatique et aux risques à caractère révocable. – (4) Taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) relatif aux prêts non subventionnés accordés durant le trimestre et ayant une durée supérieure à un an. – (5) Les taux passifs (hors retenue à la source) se réfèrent aux dépôts en compte courant de la clientèle ordinaire, en cours à la fin du trimestre indiqué. Y compris aussi les comptes courants avec chèques certifiés.

## Structure du système financier

(données de fin de période, en unités)

ENTRÉES	2006	2007	2008
Banque actives	17	16	13
dont <i>établies dans la Vallée d'Aoste:</i>	2	2	1
<i>établissements de crédit coopératif</i>	2	2	1
Guichet bancaires en service	98	97	96
dont <i>de banques établies dans la Vallée d'Aoste</i>	19	19	19
Communes desservies par des banques	35	35	35
Guichets automatiques	122	146	169
TPV (1)	4.042	4.263	4.379
Sociétés financières inscrites dans l'inventaire au titre de l'article 107 de la loi italienne sur les banques ( <i>Testo unico bancario</i> )	2	2	2

Source: Fichiers de données des intermédiaires financiers. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Le nombre des TPV comprend, à partir de 2004, même les TPV déclarés par les sociétés financières.

### Dépenses publiques des Autorités locales hors paiements d'intérêts

(en valeurs moyennes de la période 2005-07)

ENTRÉES	Euros par habitant	Autorités locales			Autres organismes	Var. annuelle en %
		Ventilation en %				
		Gouvernement régional et ASL (1)	Provinces	Municipalités		
Dépenses courantes primaires	7.174	78,1	–	16,8	5,1	4,0
Dépenses en capital (2)	3.488	69,9	–	28,0	2,1	1,3
Dépenses totales (2)	10.662	75,4	–	20,4	4,2	1,0
pour mémoire:						
<i>Dépenses totales Italie (2)</i>	3.410	58,4	4,7	28,3	8,6	1,4
“ <i>RSO (2)</i>	3.178	56,8	5,3	29,4	8,5	1,1
“ <i>RSS (2)</i>	4.693	64,4	2,6	23,8	9,1	2,5

Source: Ministère italien du développement économique (Département des politiques de développement), base des données des comptes des administrations publiques locales italiennes (CPT), pour les dépenses; ISTAT, comptes des administrations régionales italiennes (*Conti regionali*), pour la population résidente. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Établissements publics de santé locaux (ASL). Y compris les établissements publics à caractère hospitaliers (AO). – (2) Hors participations financières.

Tableau a31

<b>Coûts du service de santé</b>							
(en millions et unités d'euros)							
ENTRÉES		Vallée d'Aoste			RSS		
		2006	2007	2008	2006	2007	2008
<b>Coûts (1)</b>	(millions d'euros)	249,2	251,8	265,0	16.320,4	15.698,1	16.034,4
	(euros par habitant)	2.009,9	2.017,7	2.103,6	1.815,3	1.742,6	1.771,6
Dont: fonctions des dépenses (millions d'euros):							
	<i>Gestion directe</i>	186,7	188,3	213,9	10.671,3	10.211,9	10.554,2
	Dont:						
	<i>biens</i>	28,8	30,1	33,5	1.599,9	1.708,9	1.850,2
	<i>personnel</i>	107,6	102,2	109,2	5.529,0	5.684,7	5.953,2
	<i>Organismes conventionnés et agréés</i>	62,5	63,6	51,2	5.644,5	5.479,4	5.473,4
	Dont:						
	<i>dépenses pharmaceutiques conventionnées</i>	23,1	22,7	21,1	2.085,7	1.873,8	1.792,8
	<i>médecins de base</i>	11,9	11,8	13,6	922,5	944,3	940,8
	<i>autres prestations par des organismes conventionnés et agréés (2)</i>	27,5	29,0	16,5	2.636,2	2.661,3	2.739,8
<b>Solde mobilité entre les régions en raison de santé (3)</b>	(millions d'euros)	-17,3	-16,4	-16,4	-276,3	-271,0	-271,0

Source: élaboration sur données NSIS du Ministère italien de l'Emploi, de la Santé publique et des Politiques sociales – ancien Ministère de la Santé publique (année 2008). ISTAT, pour la population résidente. Données du Groupe de coordination pour la mobilité entre les régions en raison de santé auprès du Gouvernement régional de l'Ombrie (*Regione Umbria*), pour la mobilité entre les régions.

(1) Y compris, au-delà des coûts de production des prestations d'aide sanitaire, les coûts encourus pour faire face à la mobilité en raison de santé vers l'hôpital «Bambin Gesù» et l'Ordre de Malte (Smom). – (2) Y compris les prestations des spécialistes, de réadaptation fonctionnelle, supplémentaires et relatives aux prothèses, hospitalières et autres prestations conventionnées et agréées. – (3) Le signe est négatif lorsque le coût encouru pour des prestations d'aide sanitaire dans d'autres régions italiennes en faveur des résidents valdôtains dépasse les recettes reçues pour fournir des prestations d'aide sanitaire aux non résidents sur le territoire valdôtain; il est positif à l'inverse. Il faut soustraire par l'algèbre ce solde au montant indiqué à la première ligne afin de passer du coût encouru pour financer les établissements sanitaires localisés dans la région au coût encouru pour financer les prestations d'aide sanitaire en faveur des résidents valdôtains indépendamment du lieu de prestation. La donnée de la dernière année est conventionnellement égale à celle de l'année précédente.

Tableau a32

<b>Dépenses publiques d'investissements fixes</b>						
(en %)						
ENTRÉES	Vallée d'Aoste			RSS		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Autorités locales (en % du PIB)	7,6	6,9	6,8	3,7	3,8	3,6
dont (parts en % sur le total):						
<i>Gouvernement régional et ASL</i>	56,5	55,8	54,3	39,3	43,5	45,4
<i>Provinces</i>	0,0	0,0	0,0	4,7	4,5	3,5
<i>Municipalités</i>	40,7	41,5	42,0	47,6	42,5	42,8
<i>Autres organismes</i>	2,8	2,8	3,8	8,4	9,4	8,2
Administrations publiques (en % du PIB)	8,2	7,3	7,3	4,3	4,5	4,2

Source: Ministère italien du développement économique (Département des politiques de développement), base des données des comptes des administrations publiques locales italiennes (*Conti pubblici territoriali*). Établissements publics de santé locaux (ASL). Cf. section: *Rappel méthodologique*.

Tableau a33

### Recettes fiscales courantes des collectivités locales

(en valeurs moyennes de la période 2005-07)

ENTRÉES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	Euros par habitant	Var. annuelle en %	Euros par habitant	Var. annuelle en %	Euros par habitant	Var. annuelle en %
Gouvernement régional	10.720	3,1	3.054	7,6	1.947	8,3
Municipalités (1)	448	3,8	279	3,4	357	3,8
dont (parts en % sur le total):						
<i>ICI</i>	68,1	1,9	52,7	2,8	58,0	3,8
<i>taux supplémentaire à l'IRPEF</i>	1,8	::	6,5	23,0	8,8	19,0
<b>Total collectivités locales</b>	<b>11.168</b>	<b>3,1</b>	<b>3.384</b>	<b>7,2</b>	<b>2.385</b>	<b>7,4</b>

Source: élaborations sur données ISTAT, Cour des comptes italienne et Ministère italien de l'Intérieur. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

(1) Hors recettes IRPEF (impôt sur le revenu des personnes physiques) partagées. ICI, impôt foncier communal.

Tableau a34

### La dette des Autorités locales

(en millions d'euros et en %)

ENTRÉES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Encours	634,5	598,5	14.766,2	12.957,7	110.479,7	106.684,7
Variation en % sur l'année précédente	-5,6	-5,6	3,2	-12,2	-0,3	-3,4
Ventilation en %						
<i>titres émis en Italie</i>	0,0	0,0	4,1	4,5	9,6	9,9
<i>titres émis à l'étranger</i>	71,5	70,8	28,6	29,7	18,2	18,4
<i>emprunts de banques italiennes et CDP</i>	28,1	28,7	57,4	61,4	61,2	64,6
<i>emprunts de banques étrangères</i>	0,0	0,0	3,3	3,5	2,0	2,2
<i>Autres passifs</i>	0,3	0,5	6,6	0,8	8,9	4,9

Source: Banca d'Italia. CDP, caisse nationale d'épargne et de prêt d'Italie. Cf. section: *Rappel méthodologique*.

**Interventions du Gouvernement régional en faveur du développement  
économique de la Vallée d'Aoste**

*(en millions d'euros, parts en % et unités d'euros)*

SECTEURS	Montants (1)	Parts en %	Montants par habitant
Agriculture et domaine zootechnique	85	31,7	681
dont: <i>Plan de développement rural 2000-06</i>	55	20,4	441
<i>L.R. 21/2001 et 3/2002</i>	16	5,9	128
Coopération	7	2,7	57
Industrie	13	4,9	105
dont: <i>L.R. 84/1993</i>	6	2,2	48
<i>L.R. 6/2003</i>	3	1,1	24
Artisanat	9	3,5	75
dont: <i>L.R. 6/2003</i>	7	2,7	57
<i>L.R. 2/2003</i>	1	0,4	8
Commerce	8	3,0	65
dont: <i>L.R. 19/2001</i>	6	2,2	48
Tourisme	73	27,1	582
dont: <i>L.R. 8/2004</i>	26	9,6	208
<i>Réglementation des rapports avec le Casino de     St. Vincent</i>	17	6,3	136
<i>L.R. 6/2001</i>	9	3,5	75
<i>L.R. 19/2001</i>	4	1,5	32
<i>L.R. 16/2007</i>	4	1,5	32
<i>L.R. 4/2004 et 17/2006</i>	3	1,1	24
Transports	36	13,4	289
dont: <i>L.R. 29/1997</i>	16	5,9	128
<i>L.R. 78/1991</i>	5	1,9	40
<i>L.R. 25/2004</i>	2	0,8	16
<i>L.R. 11/1991</i>	1	0,4	8
Énergie	3	1,3	27
Emploi	10	3,6	77
Programmes communautaires	24	8,9	191
<b>Total</b>	<b>270</b>	<b>100,0</b>	<b>2.150</b>

Source: États financiers généraux du Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (*Regione autonoma Valle d'Aosta*).

(1) Moyenne annuelle des engagements des exercices 2004-07

Tableau a36

## Sources de financement de la politique régionale de développement 2007-13

(en millions d'euros et parts en%)

PROGRAMMES	Fonds			Totaux
	Union européenne	État	Région	
	Montants en millions d'euros			
Développement rural (1)	52,2	60,4	6,1	118,7
Emploi	32,9	37,9	11,5	82,3
Compétitivité régionale	19,5	20,5	8,8	48,8
Coopération territoriale (2)	..	..	–	40,0
Fonds zones sous-exploitées	–	41,6	17,2	58,8
<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>43,6</b>	<b>348,6</b>
	Parts en %			
Développement rural	44,0	50,9	5,1	100,0
Emploi	40,0	46,1	13,9	100,0
Compétitivité régionale	40,0	42,1	17,9	100,0
Coopération territoriale	..	..	–	100,0
Fonds zones sous-exploitées	–	70,7	29,3	100,0
<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>12,5</b>	<b>100,0</b>

Source: Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste (Regione Autonoma Valle d'Aosta). Document unique de programmation pour la politique régionale de développement 2007-13.

(1) Des financements régionaux complémentaires atteignant 51,7 millions d'euros sont envisagés pour l'amélioration de l'environnement. – (2) Budget disponible en référence aux ressources exploités pour la programmation 2000-06.

Tableau a37

### Travaux publics – Programme prévisionnel pour la période 2007-2009

(en unités et millions d'euros)

SECTEURS	N.bre d'interventions	Montant global	Engagement 2007	Engagement 2008	Engagement 2009
Territoire et environnement	17	19,2	2,2	5,0	7,2
- système intégré de gestion des eaux	5	2,9	0,6	0,6	1,8
- travaux pour assurer le bon régime des eaux	4	6,4	0,9	2,5	3,0
- travaux pour sauvegarde, aménagement et protection du sol	3	3,1	–	1,3	1,3
- récupération et rétablissement de la qualité environnementale et paysagère	5	6,8	0,7	0,7	1,2
Tourisme et éléments du patrimoine culturel	24	45,6	4,0	5,8	10,3
- équipements touristiques, sportifs et de loisirs	10	10,0	0,8	1,3	4,6
- équipements culturels et de spectacle	2	2,2	1,3	0,8	–
- éléments du patrimoine culturel	12	33,3	1,9	3,8	5,7
Infrastructures	80	174,3	10,2	28,0	40,0
- réseau routier et transports: r. routier de grande banlieue	28	61,4	1,1	10,3	18,1
- réseau routier et transports: r. routier et stationnement en ville	11	30,9	1,2	2,1	4,4
- réseau routier et transports: transports publics	3	14,5	5,1	5,0	–
- services d'aide sociale: construction d'école	5	16,5	0,3	1,2	4,3
- services d'aide sociale: équipements sociaux et de santé	3	29,9	1,0	4,0	6,0
- activités productives: équipements pour l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et le commerce	11	6,5	0,8	1,8	3,6
- activités productives: enlèvement des ordures ménagères	3	6,9	0,5	1,0	0,3
- lieux de culte et autres bâtiments publics	16	7,7	0,2	2,5	3,3
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>239,0</b>	<b>16,4</b>	<b>38,9</b>	<b>57,6</b>

Source: site internet du Gouvernement régional (Regione Autonoma Valle d'Aosta).

Tableau a38

### Mesures anti-crise

(en millions d'euros)

ENTRÉES	Montants	Période d'application
<b>Interventions en faveur des entreprises</b>	<b>30,0</b>	
Sursis paiement échéances des prêts subventionnés prévus par les lois régionales	24,0	Pour 2 semestres, du 01-03-2009 au 28-02-2010
Bonifications d'intérêts aux Confidi et garanties accrus	6,0	À partir de l'entrée en vigueur de la loi
<b>Interventions en faveur des ménages</b>	<b>29,0</b>	
Sursis paiement échéances des prêts subventionnés prévus par les lois régionales	19,0	Pour 2 semestres, du 01-03-2009 au 28-02-2010
Soutien du régime de retraite complémentaire	2,5	2009-11
Autres initiatives d'aide sociale	2,5	2009-11
Soutien des ménages les plus modestes:		
Prime au chauffage de 300 euros par ménage	1,0	2009
Concessions tarifaires pour les services publics	1,0	2009
Atténuation des coûts de l'électricité	3,0	2008-09

Source: Loi régionale de la Vallée d'Aoste n° 1, du 23 janvier 2009. Confidi, sociétés de garantie mutuelle.

## RAPPEL METHODOLOGIQUE

### LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Tableau a8

#### Enquêtes sur les entreprises industrielles et de services

L'enquête sur les entreprises de l'industrie au sens strict de 20 salariés et plus a concerné, pour l'année 2008, 2.901 entreprises (dont 1.818 d'au moins 50 salariés). Dès 2002 elle a été accompagnée de l'enquête sur les entreprises de services de 20 salariés et plus, portant sur les activités suivantes: commerce, hôtellerie et restauration, transports et communications, services aux entreprises. L'échantillon des services pour l'année 2008 comprend 1.051 entreprises, dont 660 d'au moins 50 salariés.

Pour les deux enquêtes, les entretiens sont menés chaque année par les succursales bancaires de *Banca d'Italia* durant la période février-mars de l'année suivant celle de référence.

Le dossier détaillé sur les résultats et la méthodologie utilisés dans l'enquête est mis à disposition chaque année dans la revue «Indagine sulle imprese industriali e dei servizi», série Suppléments au Bulletin Statistique, «Indagini campionarie», [www.bancaditalia.it](http://www.bancaditalia.it).

En Vallée d'Aoste on a relevé 10 entreprises industrielles d'au moins 50 salariés et 7 rentrant dans la catégorie de 20 à 49 salariés; on a collecté aussi des données sur 12 entreprises industrielles de moins de 20 salariés. En ce qui concerne le secteur des services non bancaires privés, 19 entreprises au total ont répondu à l'enquête.

Les fréquences des réponses n'ont pas été pondérées. Ainsi, il faut prendre en considération les résultats de l'enquête en tant qu'une information indicative et pas en tant qu'une estimation des variables de la dimension régionale correspondantes.

#### Prix des logements selon les données du Centre d'observation sur le marché immobilier (OMI) de l'*Agenzia del Territorio* (agence italienne du territoire)

La banque de données des prix du Centre d'observation sur le marché immobilier (OMI) établi par l'*Agenzia del Territorio* (agence italienne du territoire) comprend des données semestrielles concernant environ 8.100 communes italiennes, à leur tour réparties en quelques 31.000 zones homogènes (dont l'identification se base sur les caractéristiques sociales, économiques et d'urbanisme, la qualité des transports, etc.); la collecte des données se fait pour les principaux types de bâtiments (résidentiels, bureaux, magasins, laboratoires, hangars, entrepôts, garages et emplacements), à leur tour répartis par type (par exemple, les bâtiments résidentiels sont répartis en cours, immeubles d'habitation, bâtiments économiques, villas et pavillons). Les agents immobiliers privés, avec lesquels on a conclu des accords de collaboration spécifiques, représentent la plupart des sources exploitées; on prend en compte de manière résiduelle les données administratives concernant les transactions. On indique un prix minimum et un prix maximum pour chaque zone et type.

L'estimation des prix des logements a été calculée en référence à la méthodologie de Cannari et Faiella (cf. L. Cannari et I. Faiella, *House prices and housing wealth in Italy*, présenté lors de la conférence «*Household Wealth in Italy*», Banca d'Italia, Perugia (Italie), Octobre 2007). Le niveau de référence (*benchmark*) de l'indice des prix est établi, pour 2002, moyennant un estimateur composé exploitant les données de l'OMI

(<http://www.agenziaterritorio.it/servizi/osservatorioimmobiliare/index.htm>) avec les données du site internet de l'immobilier «Consulente Immobiliare» (<http://www.consulenteimmobiliare.ilsole24ore.com>) extrapolées, à l'aide de modèles de régression, à la dimension des communes italiennes. Les variations des prix pour les années suivant 2002 se basent sur les élaborations des données OMI: en particulier, on calcule une moyenne simple des prix au mètre carré maximaux et minimaux par zone (centre-ville, alentours du centre-ville et périphérie) au niveau communal; ces données sont agrégées au niveau communal, en pondérant les trois aires urbaines par les poids détectés dans l'enquête sur les bilans des ménages italiens («Indagine sui Bilanci delle famiglie italiane», IBF) menée par *Banca d'Italia*; les prix au niveau communal sont donc agrégées par région, macro-zone et territoire national dans son ensemble, en prenant comme poids le nombre des logements relevé par l'Institut italien des statistiques (ISTAT) dans le Recensement sur la population et sur les logements de 2001.

Figure r1

### La richesse réelle des ménages

Chaque volet qui compose la richesse réelle des ménages italiens a été calculé en référence à la méthode visée dans la note de méthodologie de: *La ricchezza delle famiglie italiane*, 1995-2005, Suppléments au Bulletin Statistique, «Indicatori monetari e finanziari», n° 75 (19 décembre 2007), disponible à l'adresse internet suivante: [www.bancaditalia.it](http://www.bancaditalia.it).

En ce qui concerne les estimations aux niveaux géographiques, on s'est appuyé sur une méthode permettant d'obtenir la ventilation régionale de chaque volet à partir de la donnée nationale; dans la plupart des cas, on a recouru au critère de la répartition du montant national sur la base d'un indicateur corrélé disponible aussi au niveau régional. Ce procédé s'avère être similaire à la méthode décrite dans l'annexe a: Albareto G., Bronzini R., Caprara D., Carmignani A., Venturini A. (2008), *La ricchezza reale e finanziaria delle famiglie italiane per regione dal 1998 al 2005*, dans «Rivista Economica del Mezzogiorno», n. 1. Les deux se distinguent notamment par:

- l'estimation de la valeur des logements, dont la donnée régionale a été corrigé ici de la part de logements non occupés par les résidents sur le territoire régional et possédés par les résidents d'autres régions italiennes, élaborée avec les données des enquêtes sur les bilans des ménages (IBF), étant plus récentes et menées par *Banca d'Italia*;
- le stock de capital des entrepreneurs individuels, dont les estimations régionales tiennent compte aussi de l'emploi non régulier évalué par l'Institut italien des statistiques (ISTAT);
- la valeur des terrains, comprenant aussi les terrains non agricoles évalués sur la base des IBF.

Tableaux a11, a12

### Commerce extérieur (caf-fab)

Les données sur les échanges avec les États membres de l'UE et avec les autres pays ont été collecté, respectivement, moyennant le système Intrastat et les documents douaniers. Les données régionales résultent des données agrégées par pays de provenance ou de destination des marchandises. Pour «pays de provenance», on entend le pays où les marchandises destinées à l'exportation ont été produites ou obtenues suite à l'ouvrage, la transformation ou la réparation de produits temporairement importés. Par «pays de destination», on entend le pays où les marchandises importées sont destinées pour l'utilisateur final ou pour être soumises à une ouvrage, une transformation ou une réparation. Pour en savoir davantage, voir le rappel méthodologique de la revue «Commercio estero e attività internazionali delle imprese», publiée par l'Institut italien des statistiques (ISTAT) et l'Institut italien pour le commerce extérieur (ICE).

Tableaux a13, a14

### Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail («Rilevazione sulle forze di lavoro») est une étude trimestrielle menée par l'Institut italien des statistiques (ISTAT) durant toutes les semaines de l'année. Les moyennes annuelles se réfèrent à la moyenne des enquêtes menées. L'enquête présente les principaux agrégats de l'offre d'emploi, l'échantillon des répondants étant de près de 175.000 ménages dans environ 1.246 communes de toutes les provinces italiennes. Elle analyse la position des personnes résidentes (civils et militaires, hors appelés du contingent) et présentes sur le territoire national (cf. dans l'Annexe du Rapport Annuel l'entrée du Glossaire: *Rilevazione sulle forze di lavoro*).

Les principales modifications et les bris statistiques introduits suite à la transformation de l'enquête durant le premier trimestre 2004 et les critères choisis pour le raccordement des données sont décrits dans l'encadré: *La nuova Rilevazione sulle forze di lavoro*, dans «Bollettino Economico», n. 43, 2004.

Tableau a16

### Caisse d'indemnisation du chômage temporaire (CIG)

La CIG (*Cassa integrazione guadagni*) est un fonds géré par l'Institut italien de sécurité sociale (INPS) moyennant lequel des compléments de salaires sont versés aux salariés selon les cas de réduction ou cessation d'activité de travail prévus par la loi italienne. Sur la base de l'enquête sur les forces de travail (cf.) les travailleurs bénéficiant de la CIG devraient se déclarer occupés. Afin d'estimer l'apport de travail global dans l'économie, on peut transformer les heures de CIG en travailleurs occupés (occupés équivalant à bénéficiaires de la CIG), en les répartissant par la durée contractuelle du travail.

## L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Pour en savoir davantage, voir le rappel méthodologique et le glossaire dans l'Annexe du Rapport annuel de *Banca d'Italia* ainsi que l'Annexe méthodologique au Bulletin Statistique de *Banca d'Italia*.

Tableaux 3.1, 3.2, a22, a23, a24, a25, a26, a27. Figure 3.2

### Les rapports de surveillance

Les données sont issues des rapports statistiques de surveillance requis par la *Banca d'Italia* aux établissements bancaires en vertu de l'article 51 du décret législatif n° 385, du 1<sup>er</sup> septembre 1993 (*D.lgs. 385/1993*), Texte unique des lois en matière bancaire et de crédit (*Testo unico delle leggi in materia bancaria e creditizia*). Jusqu'au mois de novembre 2008 on s'appuie sur les informations du titre III de la *Matrice dei conti* (dispositif statistique de surveillance), dès le mois de décembre 2008, suite à la réforme des dispositifs de déclaration, sur les informations du titre I. Depuis 1995, même les anciens établissements et sections de crédit spécial envoient des rapports comparables à ceux des autres banques; à la même date, les données statistiques des anciennes sections ont été englobées dans les rapports de leurs maisons mères respectives. Les banques, les autres institutions financières monétaires, les associations bancaires et le Trésor public italien (*Tesoro dello Stato*) sont exclus des secteurs de contrepartie pris en considération. Pour d'autres informations concernant la ventilation de la clientèle par activité économique, voir le glossaire du Bulletin Statistique de *Banca d'Italia* (termes «settori» et «comparti»).

Données de fin de période; sauf autrement indiqué, les informations se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Les données ne comprennent pas les rapports de surveillance publiés par la *Cassa depositi e prestiti* (caisse nationale d'épargne et de prêt d'Italie) et *Poste spa* (société italienne des bureaux de poste). Le calcul des variations ne tient pas compte de l'incidence des reclassements, des variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions; les créances sont corrigées des titrisations, lorsque ce procédé est réalisé, selon les amortissements estimés des crédits titrisés.

Définition de certains termes:

*Dépôts*: comptes courants passifs, dépôts à vue, dépôts au jour le jour (facilité de dépôt), dépôts à terme, dépôts remboursables avec préavis, chèques circulaires, certificats de dépôts, opérations de mise en pension passives et autres engagements à l'égard de la clientèle ordinaire résidente.

*Crédits*: crédits libellés en euros et en devises à la clientèle ordinaire résidente à l'aide des types d'instruments suivants: avances sur effets, autres titres de créances et SBF, comptes courants, prêts à l'habitat, cartes de crédit, crédits avec cession sur le salaire, prêts personnels, opérations d'affacturage, crédit-bail et autres crédits. Y compris les emprunts subordonnés dès 2005. Jusqu'au mois de novembre 2008 l'échéance des crédits à court terme s'établit à 18 mois maximum, l'échéance des crédits à moyen et long terme à plus de 18 mois. Dès le mois de décembre 2008 l'échéance des crédits à court terme s'établit à 12 mois maximum, l'échéance des crédits à moyen et long terme à plus de 12 mois.

*Créance en souffrance*: créance envers un débiteur se trouvant en état d'insolvabilité (même lorsque cet état n'est pas confirmé en vertu d'une décision de justice) ou dans des conditions essentiellement comparables.

Tableau 3.1

### Les signalements à la Centrale des risques

La Centrale des risques (CR) enregistre toute position de risque des banques (y compris les succursales italiennes de banques étrangères, uniquement pour le crédit aux résidents italiens) qui accordent ou exploitent un montant ou des garanties dépassant le seuil de 75.000 euros (jusqu'au mois de décembre 2008), soit de 30.000 euros (dès janvier 2009). Les créances en souffrance sont recensées indépendamment de leur montant.

Définition de certains termes:

*Créance échue*: Se dit d'une créance lorsque le délai de paiement prévu par le contrat, soit le délai le plus favorable accordé au débiteur par l'intermédiaire, est dépassé.

*Créance restructurée*: contrat modifié ou conclu dans le cadre d'une opération de restructuration, soit un accord de prêt dont les conditions initiales ont été renégociées (par exemple, rééchelonnement des délais, réduction du montant du prêt et/ou des intérêts) et engendrent une perte, la renégociation étant agréée par un ou plusieurs intermédiaires à cause de l'état économique et financier dégradé du débiteur.

*Créance compromise*: créance envers un débiteur se trouvant temporairement en mauvais état financier, lorsqu'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses engagements dans un délai de temps raisonnable.

*Dépassement de crédit*: différence positive entre l'utilisation d'un crédit par découvert, hors créances en souffrance, et le montant de l'autorisation donnée pour le même crédit.

*Créance en souffrance rectifiée*: exposition globale d'un débiteur envers le système financier lorsqu'on déclare le débiteur à la Centrale des risques:

- en souffrance envers le seul intermédiaire ayant accordé le prêt;
- en souffrance envers un intermédiaire et ayant dépassé le crédit accordé par le seul autre intermédiaire prêteur;
- en souffrance envers un intermédiaire et le montant de la créance en souffrance atteint au moins 70% du prêt global envers le système financier ou le dépassement de crédit s'avère être de 10% ou plus;
- en souffrance envers au moins deux intermédiaires pour des montants de 10% ou plus du crédit global utilisé.

Tableaux a24, a28

### Les enquêtes sur les taux d'intérêts actifs et passifs

L'enquête trimestrielle par échantillonnage portant sur les taux d'intérêts actifs et passifs a été profondément renouvelée dès le mois de mars 2004; le nombre d'établissements bancaires déclarants a augmenté et le dispositif de déclaration a été intégré et modifié. Les deux groupes de banques,

comprenant les principaux établissements de crédit au niveau national, sont composés de près de 250 unités pour les taux actifs et 125 unités pour les taux passifs (respectivement 70 unités et 60 unités selon l'enquête précédente).

Les informations sur les taux actifs sont collectées individuellement pour chaque client: les crédits à la clientèle ordinaire relatifs à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, le montant du crédit accordé ou exploité déclaré à la Centrale des risques atteint ou dépasse 75.000 euros font l'objet de l'étude. Pour les nouvelles opérations à échéance, les banques déclarent le taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) et le montant du crédit accordé.

Les informations sur les taux passifs sont collectées suivant la méthode statistique: les conditions appliquées aux dépôts à vue de la clientèle ordinaire en cours à la fin du trimestre font l'objet de l'étude.

Tableau a29

### **Les fichiers de données des intermédiaires financiers**

Les données concernant les intermédiaires de crédit et financiers sont issues de registres professionnels spécifiques ou d'inventaires gérés, conformément à la loi italienne en vigueur, par *Banca d'Italia* ou la Consob (Commission italienne pour les sociétés et la Bourse).

Tableau r1. Figure r2

### **L'exploitation des services bancaires télématiques**

Les données concernant l'exploitation des services bancaires télématiques sont issues des rapports de surveillance.

Les systèmes de paiement ont été analysés moyennant une enquête par échantillonnage effectuée en 2007 auprès de 10 intermédiaires valdôtains qui représentaient 69% des dépôts en compte courant de la clientèle résidant en Vallée d'Aoste.

Les données sur la population se réfèrent au 31 décembre de chaque année et sont issues de l'Atlas statistique des communes ISTAT (Institut italien des statistiques) pour les années 2000 et 2004 ainsi que du bilan démographique ISTAT pour l'année 2007. Cette dernière donnée a été utilisée pour les évaluations relatives à l'année 2008.

Concernant les entreprises, on a pris en considération le nombre des entreprises actives à la fin de l'année de référence, cette donnée étant issue de Unioncamere – Movimprese.

Concernant les ménages, on a pris en considération le nombre des ménages résidents relevé par le Recensement ISTAT 2001, pour l'année 2000, par l'Atlas statistique des communes ISTAT, pour 2004, et par le bilan démographique ISTAT, pour 2007. Cette dernière donnée a été utilisée pour les évaluations relatives à l'année 2008.

Les données concernant les pays de la zone euro ont été issues des études statistiques *Statistical Data Warehouse* de la BCE.

## **LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES**

Tableau a30

### **Les dépenses publiques des Autorités locales hors paiements d'intérêts**

Les Autorités locales (AALL) comprennent les collectivités locales (Gouvernements régionaux et Provinces autonomes de Trente et de Bolzano, Provinces, Municipalités), les organismes produisant des services de santé (établissements publics de santé locaux – ASL et établissements publics à caractère hospitaliers – AO), les collectivités locales produisant des services économiques et de réglementation de l'activité (par exemple, les Chambres de commerce) et les organismes produisant des services locaux, d'aide sociale, de loisir et culture (par exemple, les universités et les associations lyriques). Les Administrations publiques (AAPP) sont composées, au-delà des AALL, des Administrations centrales et de sécurité sociale. Vallée d'Aoste, Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-

Haut Adige, Sardaigne et Sicile représentent les Régions à statut spécial (RSS). Les Provinces autonomes de Trente et de Bolzano sont comparables aux RSS.

Ce tableau présente les dépenses des AALL, hors paiements d'intérêts, qui résultent de la consolidation du bilan du Gouvernement régional avec les comptes de résultat des ASL et des AO et avec les bilans des autres organismes des AALL; les dépenses ne tiennent pas compte des participations financières.

### **Les dépenses primaires des Administrations publiques**

Le compte consolidé des Administrations publiques italiennes élaboré par l'Institut italien des statistiques (ISTAT), conformément à la version du Règlement CE 1500/2000, est le point de départ pour reconstituer les estimations régionales concernant les dépenses. Ainsi, on a pris en considération les dépenses hors le résultat net de gestion et les amortissements; en outre, on n'a pas tenu compte de certains volets (production de services marchands, production de biens et services pour usage propre, ventes résiduelles) qui dans la version traditionnelle du compte de résultat des Administrations publiques sont indiquées en tant que dépenses négatives.

Les dépenses de consommations finale des Administrations publiques ont été ramenés au niveau régional sur la base de la répartition effectuée par l'ISTAT dans le cadre des Comptes de résultat régionaux, en introduisant deux modifications: la première concernant les dépenses de santé afin de prendre en considération la mobilité entre les régions en raison de santé; la deuxième concernant les dépenses pour l'éducation afin de prendre en considération la situation géographique du personnel d'école (enseignants et personnel administratif, technique et auxiliaire) plutôt que le nombre d'élèves (critère implicite dans les données ISTAT). On a utilisé des données ISTAT aussi pour la répartition des dépenses concernant les services d'aide sociale et les cotisations à la production. Par contre, on a utilisé des données issues des comptes des administrations publiques locales italiennes (CPT) pour tout volet concernant la section dépenses en capital.

Pour en savoir davantage sur la méthode de répartition, cf. l'étude: A. Staderini e E. Vadalà, *Bilancio pubblico e flussi redistributivi interregionali: ricostruzione e analisi dei residui fiscali nelle regioni italiane*, dans «Federalismo fiscale n. 1», 2009, en phase de publication.

Tableau a32

### **Les dépenses publiques d'investissements fixes**

Les dépenses publiques d'investissements fixes sont établies selon les données relatives aux liquidités concernant les dépenses pour la formation de capitaux fixes des organismes décentralisés. Sources: Ministère italien pour le développement économique – Département des politiques pour le développement (MISE-DPS), banque de données des comptes des administrations publiques locales italiennes (CPT); Comptabilité générale de l'État italien (RGS), pour l'année 2007.

Tableau a33

### **Recettes fiscales des collectivités territoriales**

Les recettes fiscales des Gouvernement régionaux, Provinces et Municipalités sont indiquées au titre I des bilans correspondants. Le produit des impôts entièrement affecté aux collectivités locales (il s'agit d'impôts définis par une loi de l'État et dont les collectivités peuvent varier les taux dans le respect de seuils préétablis) ainsi que des parts d'impôts perçus au profit de l'État réglées aux collectivités selon des pourcentages fixés par la loi italienne rentrent dans cette catégorie; concernant les Municipalités, nos élaborations ne tiennent pas compte des recettes IRPEF (impôt sur le revenu des personnes physiques) partagées.

Tableau a34

### **La dette des Autorités locales**

Les passifs financiers du secteur évalués à la valeur nominale d'émission composent la dette des Autorités locales dans son ensemble. La dette est consolidée parmi et à l'intérieur des sous-

secteurs, suivant la définition adoptée pour la Procédure concernant les déficits excessifs de l'Union économique et monétaire européenne. L'agrégat est calculé conformément aux critères méthodologiques décrits dans le Règlement (CE) n° 3605/93 du Conseil, à partir de la somme des passifs financiers liés aux catégories suivantes: numéraires et dépôts, titres autres qu'actions, crédits.

Les autres passifs incluent notamment les opérations de titrisation considérées en tant que crédit selon les critères indiqués par Eurostat.

Pour d'autres informations, cf. Suppléments du Bulletin Statistique – «Indicatori monetari e finanziari: Debito delle Amministrazioni Locali», dans l'Annexe méthodologique (<http://www.bancaditalia.it/statistiche>).